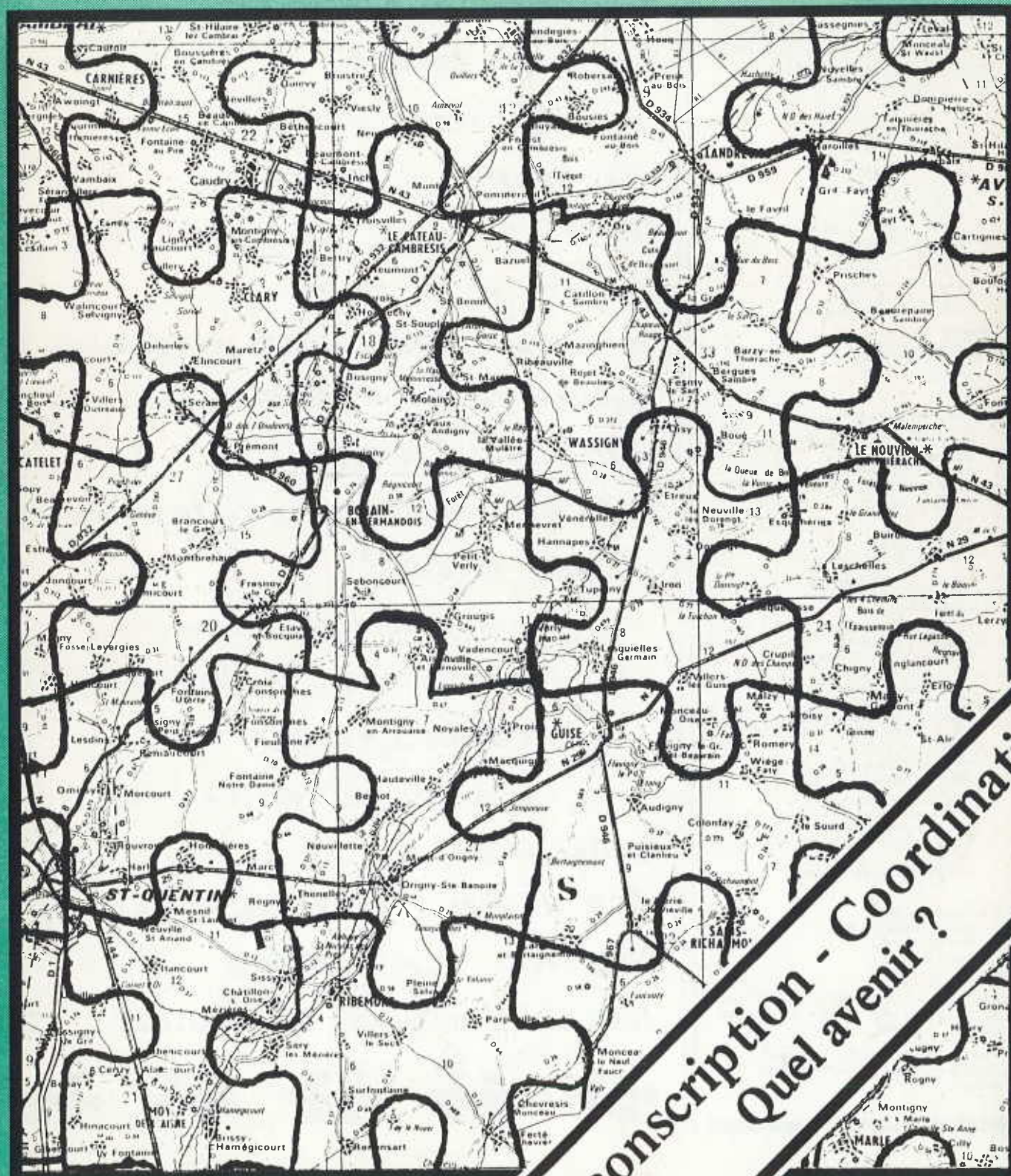


REFERS

PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES

■ Revue des travailleurs sociaux ■



Circonscription - Coordination
Quel avenir ?

14 Francs

Directeur de Publication :
Philippe Mondolfo

Composition :
Anna Livia Plurabelle
119, bd de Sébastopol 75002 Paris

Conception graphique :
Pierre Sahel

Imprimerie Borromée
9, rue Borromée 75015 Paris

Adresses des Librairies :

Librairie LE TIERS MYTHE
21, rue Cujas 75005 Paris

Librairie PARALLELES
4, rue Saint-Honoré 75001 Paris

Librairie P.U.F.
49, bd Saint-Michel 75005 Paris

Librairie LA BRECHE
9, rue de Tunis 75009 Paris

Collectifs

Région parisienne
ouvert à tous, réunions les premiers et
troisièmes samedis du mois de 9h 30
à 12h 30 au 1, rue Keller - Paris 11ème

Vous pouvez contacter PEPS par
téléphone au 16. 1. - 850.08.14.
(Christian).

Ont participé à ce numéro :

BOUIN Simone
DUFRESNE Jacqueline
GATÉ Remy
GERENTON Brigitte
GRANGE Laurence
JACQ Annie
JAUNAY André
LABATSUZAN Christian
LEBELLER Régine
MONDOLFO Philippe
PERAL Francisco
SELLIER Françoise
TROCME Brigitte
VERDNAUD Catherine

Région Centre :
Régine PONCET
12, rue de Chalouet
10000 Troyes

Correspondants régionaux :

Christian BULART
3, rue Alphonse Pailhé
02200 Soissons
Tél. : 16.23. - 59.78.24
I.F.E.S. Reims

Pierre DURIEZ
Prévention Sp.
B.P. 1
27240 Damville
Tél. : 16.32. - 34.40.72

Marie-France DUTHEIL
DDASS - 3, rue du Béarn
41000 Blois

Edith FONTENEAU
7, avenue Gambetta
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 682.23.76

Françoise HENNION
C.M.P. - 2, rue Pasteur
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : (20) 87.08.58. - (20) 05.07.00.

PACHOD Lucien
DYZMAN Bernadette
74370 Argonnay

STRASSER Didier
1, allée des Écoles - bât. H.
93110 Rosny s/s Bois
Correspondant École d'Éducateurs
I.G.M.
93800 Neuilly-sur-Marne

Les dessinateurs :

Jean-Jacques MAHO
René AUFRAY
Pierre SAHEL

Reproduction des articles et illustrations
autorisée avec mention de leur origine et
adresse.

Tous les articles publiés expriment
exclusivement les opinions de leurs
auteurs.

S O M M A I R E

EDITORIAL :	3
ÇA M'ENERVE	4
ECHO DES LUTTES	
RUBRIQUE INFOS	5
REVUE DES REVUES	
COUURIER	
DROIT DE REPONSE	6
Des sage-femmes et l'IV.G.	7
Des Mamans à CACHER	10
Paroles libres : la famille Muller	11
s'en va à la plage	
Entreprises INTERMÉDIARIS : mode d'emploi	12
ECONOMIE SOCIALE : BRANCHEZ-VOUS !	
APPEL A CONTRIBUTIONS	13
DOSSIER : CIRCONSCRIPTION-COORDINATION	14
Quel Avenir ?	
• la COORDINATION AUJOURD'HUI	
• EDUCATRICE ET RESPONSABLE	
de CIRCONSCRIPTION	
• la CIRCONSCRIPTION à la CARTE	
Paroles libres : le CAMION	20
Ni JE, Ni RÊVE ... les AUTEURS de VIOLENCES	21
PHYSIQUES SUR ENFANTS	
PUBLICITÉ, ANNONCES, INFORMATIONS	25



Bientôt deux ans...

Au départ nous n'avions rien, qu'un projet mûri, discuté mot à mot pendant six mois par un petit groupe de Travailleurs Sociaux, professionnels en formation.

Ce projet tiré sur une ronéo à 2 000 exemplaires avec du papier « récupéré » servit de support pour notre campagne d'abonnements anticipés de Mai à Octobre 1982.

Nous avions réuni 9 000 F., de quoi tirer le premier numéro en Novembre 82 sur vingt pages à mille exemplaires. Et puis la boule de papier a lentement roulé, roulé...

Trop lentement pourtant à notre goût, nous aurions souhaité un ouragan, nous n'avons pu déclencher qu'une pluie fine ; mais vu l'ambiance dans nos professions et l'absence de moyens, c'est pas si mal.

Et puis, optimistes impénitents, nous ne désespérons toujours pas, avec vous, continuer à bousculer de plus en plus.

Presque deux ans d'existence donc, et beaucoup de chemin parcouru. D'abord le passage à 24 puis à 28 pages. C'est peu, diront certains mais c'est beaucoup quand on connaît le coût.

Le premier numéro nous était revenu à 7 500 F., les autres en moyenne à 8 500 F., aujourd'hui nous en sommes à 11 000 F. qui se répartissent ainsi :

• Composition	2 000 F.
• Maquette	1 600 F.
• Illustrations	500 F.
• Impression/Brochage	6 300 F.
• Routage/Frais PTT	600 F.

Pour l'exercice 83, les dépenses liées à la parution de cinq numéros ont été de 52 154 F. et les recettes de 60 574 F. soit un solde positif de 8 693 F. assurant un fonds de roulement.

Eh oui ! 11 000 F. tous les deux mois pour 1 200 exemplaires, sans aucune subvention, sans aide de personne... et on tient depuis 9 numéros tout simplement parce que PEPS repose sur du travail « militant », sur vos (re)abonnements (nous n'insisterons jamais assez sur leur importance), sur les ventes au numéro, sur une gestion rigoureuse et une recherche permanente de « trucs » (pas toujours heureux d'ailleurs) pour diminuer les coûts de production, ou au moins en limiter la croissance.

Depuis deux ans, la revue est restée au même prix pour une qualité d'impression, de présentation et d'illustration améliorée alors que nos coûts croissaient, nos fournisseurs répercutant l'inflation sur leurs prix.

Aujourd'hui, pour préserver l'équilibre financier de PEPS, sa qualité matérielle et son projet, nous sommes amenés à prendre deux mesures :

- Faire paraître un numéro sur quatre mois (juin-juillet-août-septembre) au lieu de deux, tout simplement parce qu'en période estivale les ventes chutent et qu'on ne peut pas se permettre de payer nos fournisseurs sans rentrées correspondantes.

Cette mesure préserve la parution bimestrielle le reste de l'année.

- Passer le prix de vente au numéro de 12 à 14 F. et l'abonnement de 80 à 100 F. pour 8 numéros. Ce prix est celui de l'existence et de l'indépendance d'une revue unique dans le champ social, conçue, réalisée, financée par les Travailleurs Sociaux eux-mêmes pour prendre la Parole, les moyens de la réflexion et le chemin de l'action.

Car notre ambition demeure toujours de faire de PEPS un des instruments permettant aux Travailleurs Sociaux de se construire comme entité et force collective dans une période historique de mutation.

Pour jouer ce rôle, il nous faut exister matériellement, c'est le sens de votre soutien sous toutes ses formes, financière, (re)abonnements, diffusion... alors n'hésitez pas à faire connaître et à vendre la revue autour de vous, à faire abonner, à vous réabonner... cet équilibre est précaire, il dépend de vous tous.

Mais soyons clair, vous voulez autre chose concernant nos professions, nos formations initiales et permanentes ; nous aussi !

C'est ici qu'apparaît la contradiction principale de PEPS, entre une initiative relativement militante dans son projet au sens où la revue veut être l'un des lieux de réflexion et d'initiative conduisant à une mobilisation des Travailleurs Sociaux pour que ça bouge dans nos professions, et un public plus consommateur d'informations, d'idées et de pratiques que réellement participant.

Pourtant dans cette période de « brouillard » et d'interrogations, la réussite de notre adaptation au nouveau qui s'élabore passe nécessairement par notre mobilisation intellectuelle et matérielle.

L'alternative est ainsi posée : prendre le train en marche pour être du voyage et en influencer le parcours ou rester sur le quai éternellement.

Avec PEPS, outil des Travailleurs Sociaux nous faisons résolument le choix d'être acteurs de l'histoire du social, avec vous.

A bientôt, en octobre...

Pour PEPS,
Philippe MONDOLFO
(AS de Secteur)

Ça m'énerve

LA LIBERTÉ ET L'ÉCOLE !!!

Les défenseurs de l'école libre !!!
... Soyons clairs appelons-la *privée*..., manifestent très régulièrement depuis de nombreux mois. N'est-il pas tout à fait normal que des parents s'intéressent avec passion à l'éducation de leurs enfants ? Je tenais toutefois à vous signaler qu'un des principaux slogans de ces défenseurs de l'école privée le 21 mai dernier à Paris sur le parvis de la gare Montparnasse était : « Allende on t'a eu, Mitterrand on t'aura »... Le contenu pédagogique de cette position méritait d'être signalé...

Jean Rigaulte

ATTENTION DÉBILES...

« Nous avons actuellement un plus grand nombre de naissances dans les familles dites défavorisées. Or rien ne peut faire sortir un enfant de ce milieu. Prédisposé génétiquement à la débilité, souvent prématuré, il va avoir une enfance incertaine entre des pères successifs, brutaux et alcooliques, des hospitalisations multiples, des placements répétés, parfois des retraits et des séjours DDASS. A la débilité intellectuelle, cette existence va ajouter l'instabilité qui en fera un cancre chahuteur, un illettré incapable d'apprendre un métier. Désœuvré, il deviendra un délinquant. »

— Extrait du bulletin interne du RPR du Loir et Cher —

Albert PERVERS



LA RIGUEUR... LA LUTTE

CONTRE L'INFLATION...

C'ÉTAIT NOUS...

NOVEMBRE 82

— SEPTEMBRE 84 :

0 % D'INFLATION

BIZARRE...

RASSUREZ-VOUS,
NOUS AVONS CRAQUÉ...

EN SEPTEMBRE 84
VOUS TROUVEREZ
VOTRE PEPS FAVORI
AU PRIX EXCEPTIONNEL DE
14 FRANCS

Écho des luttes

A la suite de lettres d'écoles de province et de nos mises en stage en novembre dernier, nous nous sommes heurtées à de sérieuses difficultés dans la recherche de terrain de stage, notamment en polyvalence de secteur.

Souhaitant nous informer de la situation dans les écoles de Paris pour réfléchir sur ce problème, nous avons alors contacté les étudiant(e)s de la région parisienne les invitant à se réunir avec nous.

Lors des premières réunions qui ont eu lieu dans les locaux de l'École Normale Sociale, puis de l'École d'Action Sociale de la C.N.A.F., des étudiant(e)s de divers établissements s'étaient effectivement mobilisés autour d'un plan d'action :

- réflexion sur les causes de la pénurie
- démarches envisagées auprès des

professionnel(le)s et des instances concernés.

Hélas cette tentative n'a pu être poursuivie en raison de l'abandon successif des divers participant(e)s, qui s'explique par ailleurs.

Cela nous a donc amenés à décider l'ajournement des rencontres lors de la dernière réunion du jeudi 3 mai 1984.

Restant cependant persuadés de l'importance du problème et sa probable réapparition dès 1985, nous avons fait à cette occasion une dernière lettre aux étudiant(e)s les informant de notre disponibilité en vue d'une nouvelle mobilisation et leur demandant de désigner des représentants susceptibles de nous contacter. Nous sommes tou(te)s concerné(e)s. Les suggestions sont donc les bienvenues.

Vous pouvez les faire parvenir

à : **Institut de Travail Social et de Recherches Sociales de Montrouge**
1, rue du 11 Novembre
92120 MONTROUGE

Anne BARON et
Maryse GAUPIN (1ère année).

et à : **École Normale Sociale**
2, rue de Torcy
75018 PARIS

Fabienne DESRAY
Marie-Annick ERB
Florence REMUZON
Anne JOUINEAU
(2ème année).

Rubrique Infos

UNE IMPRESSION CURIEUSE

C urieuse impression que cette visite au service de la Coordination à Cergy-Pontoise... immeuble de la DDASS, presque somptueux... troisième étage, service de la Coordination...

Là, malgré des locaux récents, une impression de quelque chose de désuet ; qui fait déjà partie d'un autre monde...

Il nous a fallu quelques temps pour comprendre que ce service n'avait rien à voir avec la DDASS. La responsable, très pessimiste, est persuadée que son service ne survivra pas à sa retraite (proche).

« Dans le Val d'Oise, on ne sait pas ce que fait la coordination et ce que fait la circonscription ; et puis, de moins en moins d'A.S. utilisent le fichier, alors que c'est principalement ce qui justifie notre existence ».

Ces paroles de la responsable, nous ont posé un problème :

- le fichier n'est pas utilisé comme il le devrait par négligence ou par méfiance ?

- la Coordination souffrirait-elle de manque de coordination ?

- la Coordination va-t-elle disparaître faute de moyens ou faute de projets d'actions, d'initiatives et de dynamisme ? ...à suivre...

*Èlève Assistante Sociale
à l'École Normale Sociale*



INFORMATIQUE...

Seymour PAPERT : « VERS UNE GÉNÉRATION DE PSYCHOTIQUES ».

Seymour PAPERT n'est autre que le célèbre inventeur du langage de programmation « logo ». Dans une interview accordée récemment au BOSTON SUNDAY HERALD, il mettait en garde les parents contre les dangers de l'informatique. « Déjà », disait-il, « il est techniquement possible de construire un ordinateur avec lequel l'enfant soit en contact dès le début de son existence. Cette possibilité est effrayante. Jusqu'ici, la technologie n'avait pas atteint les enfants dans les premiers mois de leur vie, les plus critiques, ceux qui déterminent le plus leur avenir. Même la télévision n'était pas arrivée jusque-là : un bébé d'un cm ne regarde pas la télévision de façon sérieuse. Or il est ex-

trêmement dangereux de jouer avec la relation de dépendance qu'a un bébé avec ses parents. Si nous n'y faisons pas attention, nous pourrions fabriquer une génération de psychotiques. « Des recherches ont permis de découvrir des enfants pratiquant l'informatique de façon tellement intensive que cela affectait leurs relations à autrui » dit Seymour PAPERT. « Pour certains c'est une véritable drogue. Ceux-là sont encore rares, mais nous prenons cela au sérieux. Les enfants préfèrent avoir des relations avec les objets plutôt qu'avec des personnes. Quand ils ont des rapports avec quelqu'un cela se rapporte toujours aux objets. Ils n'expriment pas leur émotion. Quels adultes vont-ils devenir ? L'identité de chacun et sa personnalité se construisent dans la relation avec les autres. Il est vrai que l'enfant avec l'ordinateur est un enfant sage... Mais qui se soucie des conséquences...

Revue des Revues

LES RESPONSABLES D'ÉTABLISSEMENTS ONT « LA PÊTOCHE »...

Les conventions départementales vont-elles être remises en cause ? Là où elles le sont déjà sur quelles bases vont-elles être renégociées ? L'agrément ministériel suffit-il à faire accepter une convention collective par les élus ? En période transitoire la DDASS garde-t-elle un pouvoir ou vaut-il mieux s'adresser directement aux élus ?

Alors, ils s'interrogent, que peuvent-ils faire pour participer à ces transformations ? Une stratégie est proposée consistant d'abord à informer les équipes sur ce qui se passe (merci, c'est sympa !), informer les élus de ce qu'ils connaissent des réalités sociales en adaptant le discours et la présentation à des élus qui se posent en gestionnaires (Tchao Freud, salut Barre ou Delors...).

Informer les usagers, les Travailleurs Sociaux faisant partie de ces gens qui peuvent aider à ce que s'instaure le contact

direct entre la population et leurs représentants.

En fait, ce qui inquiète le secteur privé, c'est le type de relations qui va se développer entre les associations et l'État ou les départements et si les relations seront de l'ordre de l'acte autoritaire ou de la négociation avec l'existence d'instances de conciliation en cas de litige.

Ceci aboutit à la proposition d'une solidarité inter-associative offensive et constructive pour permettre aux associations de devenir une force de proposition avec laquelle l'État et les départements devront compter.

Bref, lisez :

« La décentralisation en marche »

Revue « La Marge »

Mars 84 - 50 F. - ANDESI

15, rue des Puits de l'Ermitte 75005 Paris.

JIM TONIC ACID

Courrier

UN ENCOURAGEMENT...

Bonjour,

Mon abonnement à PEPS se terminant et ayant l'occasion de pouvoir formuler quelques remarques, je vous adresse, outre mon réabonnement de soutien, ma satisfaction de pouvoir trouver dans ma boîte à lettres « cette petite éclaircie » sur le champ social et cet outil devenu indispensable. L'intérêt en étant qu'elle est effectivement réalisée par et pour des travailleurs sociaux où la parole, cet indispensable outil, y trouve son épanouissement, tout champ d'activité confondu et toutes opinions libres...

... Merci encore pour le contenu de « Notre PEPS ».

A bientôt, et que PEPS dure !!!

Patrice BAUMEL
Assistant de Service Social

Droit de réponse

Le Mal... Entendu

Claude Sigala
répond à J.B. Cartone.

De quelle clarté parle Jean-Baptiste Cartone ?

De quels accusateurs et de quel contenu ?

Pourquoi ne veut-il pas entendre et comprendre que nous refusons d'être assimilés à des pédophiles si ce terme est pris pour : « baiseurs d'enfants » ?

Notre pratique et notre quotidien se situent aux antipodes. Nous VIVONS-AVEC et dans ce vivre-avec il se passe effectivement des histoires d'amour mais aussi des rejets, des conflits et de la souffrance.

Les lieux de vie ne sont pas des lieux où on se cache derrière un statut social ou derrière une thérapie.

Nous sommes des femmes et des hommes en plein dans la réalité et ne rejetons rien systématiquement surtout pas la reconnaissance.

Le problème ne tient pas dans une circulaire mais dans l'enfermement institutionnel et dans la raisonnement de récupération qu'elle contient.

En effet, si mon contradicteur veut bien se donner la peine, notre pratique sociale n'est pas dans la recherche d'une néo-institution mais dans le fait d'un espace où la différence peut s'exprimer et vivre en tant que telle.

Il n'est donc pas question d'être hors-la-loi.

Nous demandons simplement qu'on NOUS FICHE LA PAIX et cette demande paraît tellement remettre en question le « CAMP » SOCIAL qu'elle devient révolutionnaire.

Quand je dis et j'écris que nous sommes hors-PROJET, cela signifie que nous n'AVONS EN RIEN, LE DROIT DE COMMETTRE UN PROJET SUR L'AUTRE.

Et il me semble que la loi ou même la convention des droits de l'homme et du citoyen vont dans le même sens.

Que signifient ces réunions, ces synthèses, ces réunions où l'on cause de l'avenir de l'Autre si ce n'est une justification des spécialistes et des thérapeutes.



Le projet dit thérapeutique est un enfermement supplémentaire contre lequel nous devons lutter.

Chaque individu est un être qui tend vers la liberté.

Nous devons lui permettre de l'atteindre selon ses capacités et ses limites.

Notre travail MEME en INSTITUTION ne consiste pas à NORMALISER mais à LIBÉRER.

L'autonomie n'exige pas la planification, par contre elle passe par le VIVRE-AVEC et le LAISSER-AGIR ce qui ne signifie pas le LAISSER-FAIRE.

A partir de là, chacun peut tracer sa route avec ou sans projet !

Il s'avère que nous nous sommes aperçus que moins nous avons de projet, plus nous nous en sortons et nous vivons.

Il est évident que les lieux de vie ça n'est pas Sigala, comme la psychanalyse ça n'est pas Freud, ou le communisme Marx, loin s'en faut !

Cela dit permettez-moi Monsieur Cartone d'affirmer que NON, il

n'est pas facile de s'opposer aux pouvoirs d'où qu'ils viennent. Que vous reconnaissiez le mien et que vous le remettiez en question, vous avez bien raison comme vous avez raison d'écrire qu'il faut beaucoup d'énergie et de créativité.

J'ajouterais de POÉSIE.

Et puis aussi le droit à l'erreur et à l'humour.

Sachez que l'affaire n'est toujours pas réglée ; que le dossier suit son cours ; que je suis toujours sous contrôle judiciaire avec interdiction formelle de « toucher tout ce qui concerne l'éducatif » !

Et puis vive la vie et à la prochaine...

Claude SIGALA
30570 AIMARGUES
Tél. : 66.88.00.12

P.S. : nous invitons J.B. CARTONE à contacter C. SIGALA si celui-ci le désire.

Des sage-femmes et l'I.V.G.

Préambule : Les personnages de cette histoire travaillant à la maternité des Lilas sont des personnes réelles, les usagères, quant à elles, sont fictives.

Une voix au bout d'un téléphone, perdue dans la ville.

Une voix qui crie, qui pleure mais qui ne laisse entendre que ce qui s'applique.

Une histoire qui coule dans mon bureau, déborde par les fenêtres, déferle dans des couloirs où des gens occupés s'affairent à bosser. Un groupe en face de moi où, seconde après seconde, vos visages appellent mes yeux.

Donc, vous vous appelez Martine, Claudine, Maria, Valérie, Nora et Aïcha.

— Bien ! alors moi c'est Chantal et je suis sage-femme aux Lilas. Les Lilas, c'est une petite maternité publique comme toutes les maternités, sauf que le public s'est transformé en gens. Par exemple, tout à l'heure, quand vous irez voir le toubib, eh bien vous allez voir qu'il s'appelle Gérard, Eric, Pierre, Jean-Claude, Danielle, Jacques, etc...

— Bon « et les anesthésistes, alors ? »

— Eh bien, c'est comme toutes les anesthésistes, elles t'endorment sauf qu'avant de t'endormir, elles te racontent, ou tu leur racontes des histoires qui te ressemblent, comme tu veux...

— Et ça fait quoi tout ça ?

— Ça fait juste que tu peux rêver, c'est tout... Non, en fait c'est pas tout, elles s'appellent Jeanne et Florence.

NORA

Toi, Nora, du haut de tes quinze ans de vie et de tes dix ans d'école, ce qui t'intéresse pour l'instant, c'est l'autorisation de tes parents. Parce que ton père, c'est même pas la peine d'y compter, entre le foot à la télé et le boulot, y'a pas de vraie place pour toi. Et ta mère ? Ta mère, elle a peur.

— Écoute, Nora, c'est simple ; le tout c'est de savoir laquelle des deux a le plus peur, parce que si c'est toi, c'est râpé pour tout le monde, et je sens qu'on va se retrouver dans l'illégalité. Tandis que si c'est elle, c'est peut-être un bon coup à faire que de lui en parler ; pour vous deux... et puis plus tard, par ricochet, pour ton père. Qu'est-ce que tu en penses ? Bon ! Tu réfléchis, ce qui est sûr, Nora, c'est que de toute façon, on fait l'interruption sur le week-end, comme ça, c'est comme si qu't'étais chez une copine.

Du coup, Nora, tu te retrouves avec Maria, qui a son billet de train pour Barcelone dimanche matin.

— Pour nous, en Espagne, on peut pas encore vraiment en parler avec nos vieux, mais par contre au lycée, au boulot, même à la télé, c'est plus com-

me avant. Il y a même quelques endroits où les médecins acceptent d'en faire ; mais c'est encore l'énorme galère au niveau des places. Alors nous, les plus friquées, on vient en France, ça va quand même plus vite et ça fait de la place pour les copines.

CLAUDINE

Maintenant, Claudine, tu pleures, parce que toi, ce bébé, tu le veux, en fait tu le voulais depuis longtemps et tu sais déjà que demain tu le voudras encore plus. A quelques mois près, c'était bon. C'est quand même trop con !

— Est-ce que c'est bien ça qu'il faut faire ? Non Claudine, je ne peux pas te répondre, parce qu'à cette question là je n'ai pas de réponse. Je peux juste te dire que demain, quand je vais faire le premier cours de préparation à l'accouchement aux autres Claudines enceintes comme toi, elles vont me demander la même chose, et comme à toi aujourd'hui, je ne sais pas quoi dire. Parce que, ce qui me fait répondre moi à cette question-là, c'est tellement petit et fragile qu'aujourd'hui en te regardant, j'en tremble encore pour moi.

Bon, t'aimerais mieux que ça soit une femme qui fasse l'interruption ; eh bien, tu passeras mercredi avec Danielle.

VALÉRIE

En fait, c'est toi Valérie, qui leur explique comment ça se passe l'interruption de grossesse. C'est toi qui leur montres les sondes, les canules, les speculums, les pilules, les stérilets, les diaphragmes... Tu as pratiqué des dizaines d'interruptions de grossesse quand tu étais au M.L.A.C. et tu leur dis mieux que moi comme c'est un geste techniquement simple. Que finalement vous n'aviez eu que deux fois des complications, ce qui faisait des statistiques pour les groupes de femmes qui pratiquaient, plutôt inférieures à celles du corps médical. Alors, pourquoi avoir arrêté ? Tu leur racontes le M.L.A.C., le mouvement des femmes, le contexte politique, la vie de militante : les yeux se fixent sur toi, elles comprennent mieux pourquoi elles ont moins d'emmerdes aujourd'hui que ce qu'elles avaient prévu.

Et puis, tout à coup, ce silence dans lequel nous nous sentons toutes tellement bien ! Court instant de répit dans cette course d'obstacles commencée depuis... Depuis combien de temps au juste ?

AÏCHA

Et puis Aïcha, tu me regardes avec le même regard que tu avais au début de cet entretien. Moi, j'ai envie de hurler « C'est pas vrai qu'il ne s'est rien passé ! » parce que si c'est pas aujourd'hui que tu choisis entre là-bas et ici, ça sera quand alors ? Mais si c'est pas toi Aïcha, qui choisis, ce sera à ta fille ou à ta petite-fille de le faire ? Et ton fils, Aïcha, il sera comment ton fils ?

Bon, d'accord, je ne peux pas répondre à ce regard-là, mais je peux écouter ton histoire.

Tu es la troisième dans une famille de neuf enfants. A l'école, finalement ça se passe plutôt bien, y'a même deux profs que tu aimes particulièrement, c'est d'ailleurs ton prof d'italien qui t'a refilé l'adresse de la maternité. C'est à la maison qu'il y aurait des

problèmes. Ton père : ouvrier dans une grosse usine, c'est dur et ça paye pas. Ça irait d'ailleurs beaucoup mieux depuis quelques temps avec ton père parce qu'il boit moins, et qu'à une époque même les « allocs » y passaient. Bon ! donc, ton père c'est la bouffe et encore pas toujours... Pour le reste, tu m'expliques qu'en tant qu'aînée des filles tu dois aider ta mère, surtout avec les petits. A la maison, c'est les filles qui ont les meilleurs résultats scolaires, sauf le plus jeune des garçons, le seul que tu aimes vraiment. Celui-là il est pas comme les autres, non seulement il travaille bien mais en plus c'est le seul à être gentil avec tout le monde. Il ne parle presque pas mais il est toujours en train d'aider. Mais

INTERROMPUES ou les lendemains qui déchantent.

Ce soir, j'ai envie de toi.
Mon cœur bat, mon ventre glisse sur l'air,
Mes mains caressent les étoiles
Et de cette terre sur laquelle je marche
pour la première fois,
Monte une si douce musique.

Ce soir tu as envie de moi.
Ton corps est grand et pourtant tu trembles,
Tes yeux se tendent, me cherchent dans des
pays que je ne connaissais pas,
Mais je suis déjà au cœur de toi et nous
dansons.
Dans cet oasis où plus rien ne bouge
Monte le son des tams-tams.

Je te voulais homme et te voilà roi
Tu me voulais femme et me voilà libre.
Seuls au creux d'une douceur d'amour
Nous retrouvons chacun nos rêves du
sommeil.

Ce matin de l'autre soir...
Un drôle de rire me réveille,
Mais ne te réveille pas.
On dirait un rire du dehors et pourtant,
Il est là dans ma chambre,
Il vient de ce coin là-bas
Où seul un peu avachi
Attend mon sac à main.

Ce rire, je le sais maintenant, n'est pas
un rire qui dit vrai.
C'est un rire à couper, trancher, qui fait mal.
Ce rire-là c'est celui des comptes
Tu le reconnais à présent, et tu sais en
même temps
Qu'on ne l'arrête qu'en payant le prix
Le prix fort, le prix dur
Le prix de ton sang.

Tous les matins du monde sont faits
De toutes les femmes du monde étonnées
Des petits trous pas faits sur des plaquettes
De pilules mortes.

C'est signé :
« Merde, c'était pourtant pas le moment ».

alors ! Les deux grands, ils ont beau se prendre des volées, rien n'y fait, ils font que des conneries, d'ailleurs ton père il dit que puisque c'est comme ça, il va les faire rentrer à l'usine. A ton avis, y'a qu'une chose qui marche pour eux, c'est la fouille. C'est pour ça que tu ne peux pas prendre la pilule, ni rien d'autre d'ailleurs. Parce que le stérilet puisqu'il y a des risques d'infection et de stérilité, c'est pas possible non plus.

— Et ta mère, Aïcha ?

— Tu sais, ma mère, en fait elle est malade, elle est trop fatiguée, ça fait deux fois qu'elle est obligée d'aller à l'hôpital, et quand elle est à l'hôpital, moi je ne peux pas aller à l'école. Alors c'est pour ça que je ne peux rien dire.

Je fais ta prise en charge, mais ton regard n'a pas changé, il ne va plus changer maintenant. On fera l'interruption sur une journée d'école, tu feras gaffe ce matin-là que personne ne te voit dans les rues et ça va pas être facile, parce qu'entre les copains de ton père et ceux de ton frère ça fait du monde tout ça... Quand je te dis que ça serait bien qu'il y ait une copine ou pourquoi pas ta prof d'italien qui vienne te chercher, parce qu'à 16 h 30 quand tu vas sortir, tu seras quand même encore un peu ensuquée, tu réponds que tu verras à ce moment-là. Quand tu t'en iras du bureau tout-à-l'heure, je sais déjà que le poids que tu pesais en y entrant n'aura pas changé. Dire que je n'ai même pas pu changer un gramme à tout ça ! Quelle merde ! La colère que j'ai au fond de moi ne sert à rien, avec toi Aïcha je glisse, le boyau dans lequel je tombe est enduit d'huile, mes mains ne peuvent s'agripper nulle part et pourtant dès le début tu me l'avais dit avec tes yeux, j'aurais dû faire attention mais je n'y arrive pas ! C'était quand j'étais mon arrière-grand-mère que ton histoire m'est arrivée et je m'en souviens encore, à cause des cicatrices... Aïcha, comme je voudrais que tu rencontres quelqu'un de plus fort que moi, qui puisse te faire découvrir que le corps de femme que tu portes, c'est un vrai bonheur.

MARTINE

Tout à coup, la voix douce de Martine s'adresse à Valérie :

— Je voudrais savoir une chose, Valérie, quand tu as raconté le truc du mouvement des femmes et tout et tout, c'était des féministes, ces femmes ?

— Oui, pourquoi ?

— Parce que moi je croyais que les

féministes c'était des femmes qui aimaient pas les hommes, alors j'étais contre, tu comprends ?

Je lui demande si elle est toujours contre ? Elle ne sait plus. Après la naissance de leur premier enfant, ils ont acheté une maison en banlieue, enfin, à l'époque c'était plutôt un cabanon, eh bien depuis six ans son mari il a tout refait ; il reste encore plein de choses à faire, bien sûr ! mais faut voir, les trois enfants ont leur chambre, même les meubles c'est lui qui les a faits. Tous les week-ends et toutes les vacances il a bossé, des fois il travaillait jusqu'à seize heures par jour. Martine aussi travaille. Elle est secrétaire dans une boîte d'import-export. et c'est vrai que c'est elle qui s'occupe des enfants, de la bouffe et du ménage, mais pendant ce temps-là il est loin de se tourner les pouces. Et même maintenant, si elle voulait, il serait pas contre le fait de garder cette grossesse. Mais c'est la première fois qu'ils devaient partir camper cette année à l'île d'Oléron. Les enfants ont envie de voir la mer, elle aussi, alors c'est finalement elle qui a décidé de faire l'interruption de grossesse.

— A propos, la Sécu rembourse au bout de combien de temps ?

— Faut compter un minimum de trois semaines.

— Bon, ça devrait aller...

Et puis Martine reprend : — Je vais lui dire qu'il peut y assister, je savais pas que c'était possible. Il pourra peut-être prendre un jour au boulot, en tout cas, il viendra me chercher, ça c'est sûr. Quand même, je pensais pas que c'était si dur ! Surtout l'autre jour quand Marc, mon fils aîné m'a demandé tout à coup :

— Dis maman, est-ce qu'il y a un bébé dans ton ventre ?

Et je peux vous jurer une chose, c'est que je n'ai jamais pleuré devant les enfants et que chaque fois qu'on en a parlé avec mon mari, c'était toujours après que je sois allée voir s'ils dormaient tous les trois.

— Et tu lui as répondu quoi ?

— Eh bien, qu'il n'y avait pas de bébé. Je me suis dit qu'il m'avait demandé ça parce que la mère de son meilleur copain d'école attend un enfant !

MEME A LA FIN, DES QUESTIONS SE POSENT ENCORE :

L'entretien est fini, elles partent se faire examiner avec le médecin qu'elles verront le jour de l'interruption. Quelques secondes à récupérer mes



morceaux, la porte s'ouvre à nouveau, la tête de Valérie passe :

— Il faudrait que je te vois après l'examen.

— C'est marrant, j'étais en train de me dire la même chose, en plus aujourd'hui c'est possible, c'est Claude qui prend les gosses à l'école.

Je monte porter les ordonnances aux femmes qui s'en vont, je leur raconte comment leurs mots se sont envolés dans les nuages de l'anesthésie, et une demi-heure plus tard, je suis à nouveau au centre d'orthogénie.

Valérie arrive quelques minutes plus tard.

— Écoute, il y a un truc qui cloche, pourquoi ça serait un toubib que j'ai vu à peine dix minutes qui fasse l'interruption, alors qu'on vient de passer plus de deux heures ensemble ? Mais qu'est-ce que ça veut dire ? T'étais au M.L.A.C. toi aussi, alors ?

— Il faut que je te dise que quand je suis allée dans les groupes de femmes, j'ai toujours dit que j'étais sage-femme. Et je ne sais pas si dans ton groupe c'était comme ça, mais où j'étais, je

sentais très fort que si un jour je prenais une sonde, j'aurais vite fait de passer, à leurs yeux, dans le camp des techniciens. J'ai donc participé aux interruptions sans jamais faire aucun geste qui puisse entraîner ce genre de critique, même pas une intra-musculaire ! D'ailleurs je dois reconnaître qu'au fond, c'était pas la technique qui me branchait, car comme tu le disais toi-même tout à l'heure, c'est pas grand-chose. Où je me sentais complètement partie prenante du mouvement, c'était dans cette libération de la parole, cette réflexion commune sur nous en tant qu'individues, nous en tant que groupe et nous dans la société. Et ça, c'était formidable :

La pratique de l'interruption, ce sont les médecins de la Mater qui me l'ont apprise, et je suis heureuse d'avoir appris avec eux. Parce que :

- 1° Ce sont de très bons techniciens.
- 2° Parce qu'ils sont respectueux des femmes.
- 3° Parce qu'ils m'ont complètement respectée moi aussi, en tant que débutante dans la pratique de l'interruption.

C'est maintenant que je sais faire les I.G. que les problèmes se posent.

— Pourquoi ?

— Parce que de même que je trouve normal d'être responsable de ma pratique aux naissances, où la pratique est beaucoup plus complexe, je trouve également normal d'être responsable de ce que je dis et fais en ce qui concerne les I.G. Il est absurde que médico-légalement ce soit le médecin qui soit responsable.

Mais c'est pas ça le plus important. Ce que je ne peux pas m'empêcher de sentir c'est que ce ventre, duquel nous sortons ce bébé tout chaud, il a son histoire et c'est à nous d'être partie prenante de cette histoire. Aujourd'hui je ne peux plus croire qu'on puisse avoir de vrais rapports avec une accouchée si on se refuse à avoir des rapports avec cette même femme qui un an avant ou un an après sera interrompue.

Nos ancêtres qui pratiquaient l'art de l'accouchement le savaient bien elles, matrones et faiseuses d'anges tout à la fois, elles ne se trompaient pas. C'est nous, les sages-femmes, qui avons cette tradition, et je sens bien pourquoi.

Dans l'accouchement eutocique de même que dans l'interruption de grossesse, tout en s'entourant du maximum de sécurité dont peuvent bénéficier les femmes aujourd'hui, nous devons, pour elles et pour nous-mêmes, transgresser ensemble ce carcan médical et, qu'à leur rythme, ce choix qu'elles ont fait devienne la vie.

En fait je crois que l'art de l'accouchement ou de l'interruption de grossesse, c'est respecter la poésie de l'autre.

Valérie me demande : — Mais les autres sages-femmes, tu crois que... ?

— Non je ne crois pas, j'ai même pas envie d'en parler, c'est trop dur. Mais on est tout de même une minorité à être d'accord.

— Écoute Chantal, je ne te demande que deux choses. D'abord de faire l'interruption de ma grossesse et ensuite de parler de tout ça.

— C'est promis, j'en parlerai.

DES MAMANS A CACHER

Jusqu'au 13 avril 1984, il existait un centre maternel accueillant des jeunes femmes de 14 à 17 ans enceintes.

Ce centre créé en 1971 avait pour but d'aider les mères célibataires mineures à assumer leurs responsabilités de chef de famille à partir de leur première maternité.

Pour ce faire, le centre maternel accueillait, dès la période prénatale, les jeunes femmes quel que soit leur passé scolaire ou professionnel.

Ce centre qui fonctionnait en internat pouvait permettre à ces jeunes mères d'être prises en charge jusqu'aux trois ans de leur enfant.

En effet, une telle structure avait pour but d'aider ces adolescentes (issues de milieux sociaux défavorisés) souvent en détresse, à assumer une maternité, un enfant tout en faisant une démarche vers l'autonomie.



Si nous ne pouvons juger du travail éducatif effectué antérieurement, par contre, nous pouvons porter un regard critique sur l'absence de projet pédagogique depuis un an et demi, date à laquelle la nouvelle direction a pris ses fonctions.

Nous dénonçons le manque de confiance de la partie dirigeante de l'équipe : en effet, la psychologue du centre et les différents responsables ne voyaient à long terme qu'un avenir de toxicomanes, prostituées, psychopathes, alcooliques... pour ces adolescentes.

Cette façon d'envisager le travail social entraînait des prises de décisions totalitaires à l'encontre des mères, des enfants et du personnel.

Il nous a semblé que de semaines en semaines, ce centre à « vocation sociale » acceptait de moins en moins que ces jeunes femmes aient envie de prendre un pouvoir de décision sur leur vie. En fait « d'éducation progressive à l'autonomie », les décisions autoritaires prises sans concertation ni des mères, ni d'une grande partie de l'équipe, maintenaient ces adolescentes dans un système de dépendance et d'assistanat.

Grâce à cette conception du travail, le secteur social assure ses arrières...

Depuis septembre 1983, un projet de travaux devait entraîner un ralentissement des activités du centre.

Ce plan a basculé de restructuration en fermeture provisoire de six mois pour travaux, puis en fermeture définitive.

Cette décision prise le 13 mars, exécutoire de suite, ordonnée conjointement par la D.D.A.S.S. et le conseil de Paris n'a trouvé en face d'elle qu'une direction consentante, trop contente de se débarrasser « honorablement » d'une situation qu'elle n'était pas capable d'assumer.

Isabelle
Éducatrice jeunes enfants
Nadia
Auxiliaire puériculture
Francine
Comptable
Bernadette
Secrétaire
Renaud
Éducateur jeunes enfants

Adresse où les joindre :
33, rue Henri Chevreau — 75020 Paris

LA FAMILLE MULLER S'EN VA A LA PLAGE

Mi-août ; les Müller se dirigent vers la plage de saint Gouligouque, encastés dans leur mercedes diesel ; la voiture est archi-comble et il faut bien dire que grand-mère occupe toute la banquette arrière. Le pot d'échappement laisse des traces de rouille sur le bitume fondant de la route abîmée.

Après maintes recherches, le chef de famille trouve enfin un endroit suffisamment large pour parquer son « porte-avion » ; les autres tentent d'extraire l'amas de chair vivante par le coffre arrière, et râlent en apercevant la tâche d'urine qu'absorbe inévitablement le siège arrière.

La plage est noire de monde et de vendeurs de colliers ; les corps laitueux des nouveaux arrivants contrastent avec les vacanciers de juillet ; les cloques douloureuses apparaîtront bientôt. La famille Müller, chargée d'un parasol, d'une lourde glacière et d'une table de camping tente de se frayer un passage à travers les amateurs de soleil. Parfois, grand-mère écrase une tête et les occupants de la plage semblent gênés par la venue de la famille. Près des poubelles, là où l'égout rejoint la mer, le chef de famille aperçoit un endroit désert : c'est ici qu'ils s'installeront. La famille accélère le pas par crainte de se faire chiper la place inespérée et de ce fait, ensable sur son passage quelques individus allongés.

La mère installe mémé sous le parasol ; les enfants s'amusent et introduisent des pelletées de sable dans la bouche de leur grand-mère. Ils sont heureux. Le père boit son litron de bière d'un seul trait et va se baigner jusqu'au niveau de la ceinture abdominale afin d'uriner paisiblement ; il ressort de l'eau, ni vu ni connu et hurle : « Ach so, cheise !!! » en contemplant ses grands pieds recouverts de mazout. Toute la famille est maintenant vautrée sur la plage et commence le pique-nique ; les enfants ne peuvent s'empêcher d'introduire du sable dans la nourriture de la vieille femme édentée et tout le monde trouve cela fort comique. La famille enterre du mieux possible les ordures dans le sable chaud et entame une sieste. Une heure est



Pierre Sahel

déjà passée et mémé est maintenant en plein soleil ; elle pousse des petits cris de détresse mais nul ne vient à son secours.

La digestion s'achève et nos hôtes vont pouvoir se baigner ; le chef se lève, s'équipe d'un masque et d'un tuba dont l'extrémité est munie d'une balle de ping-pong* et se dirige, fusil harpon chargé à la main vers les flots : il fera de la pêche sous-marine à une dizaine de mètres du bord ; il est prudent, il ne va jamais là où il n'a plus pied.

L'aîné se réveille à son tour ; mémé délire maintenant complètement, le soleil aidant. « Ach so, cheise !!! » lui dit-il. Il prend sa planche à voile, et planchote tranquillement à proximité de son père, assommant ça et là quelques nageurs imprudents.

*tuba dont la vente est maintenant interdite. Il avait pour but de tuer ses propriétaires.

Le soleil disparaît et les baigneurs quittent la plage. Mémé est dans un coma profond et la famille savoure ces quelques rares moments de tranquillité. Les Müller regagnent en douce la voiture, ne voulant pas réveiller grand-mère.

Dans un vacarme infernal, les Müller s'en allèrent au loin. Les tourteaux firent un festin quelques minutes après leur départ...

Ce chapitre est dédié aux individus qui abandonnent leurs chiens au moment des vacances ?

Thierry DIOT
Extrait du nouveau recueil
d'absurdités élémentaires.
1ère partie : l'homme.

Entreprises intermédiaires : mode d'emploi

Économie sociale : Branchez-vous !

Pour tous ceux à qui le puissant (on peut le dire !) dossier sur l'économie sociale dans le dernier numéro a donné des idées, voici quelques points de repère pour les travailleurs sociaux voulant réussir leur mutation en chef d'entreprise.

— Partir d'une réalité, d'un projet, c'est O.K. mais encore faut-il s'assurer qu'il s'agit d'un bon créneau, afin de rentabiliser au maximum l'entreprise.

— Choisir sa forme juridique (Association, SARL, SCOP, GIE...)

— Trouver les informations et les différentes sources de financement possibles

— Dialoguer avec les banquiers et les administrations, tels sont les premiers éléments de la méthodologie de la démarche de création d'entreprise.

Mais à tous ceux qui ont une bonne connaissance du social mais qui ne maîtrisent pas les outils de gestion parce que leur formation ne les y a pas préparés, beaucoup d'organismes peuvent prêter leur concours.

Une initiative a fait ses preuves :

LA BOUTIQUE DE GESTION

95, boulevard Voltaire

75011 Paris

Tél. : 355.09.48

Elle organise des sessions d'une semaine (du social à l'économique) où, à partir d'un projet précis on peut apprendre la gestion sur mesure d'une entreprise socio-économique.

60 % des entreprises créées mettent la clé sous la porte dans les premières années par suite d'erreurs graves de gestion ou par insuffisance de capitaux : les mini-stages avec un minimum de théorie et un maximum de travail pratique adhérant au projet sont destinés à éviter ces embûches.

Les boutiques de gestion effectuent également un accueil et une information des créateurs potentiels pendant leur permanence dans le but d'analyser les projets de création, et de conseiller ponctuellement dans la gestion.

Adresse également indispensable :

Le C.I.E.J.

Centre d'Initiative pour

l'Emploi des Jeunes

42, rue Étienne Marcel

75002 Paris

Tél. : 261.52.68

Il s'agit donc d'un centre d'information qui pense, à plus ou moins longue échéance, créer un fond d'intervention qui aiderait les jeunes entrepreneurs grâce à un système particulier de prêts, de dons, d'épargne... en particulier pour les entreprises intermédiaires à qui il est impossible de s'auto-financer entièrement. Les entreprises intermédiaires qui, outre les exigences de production, assurent la formation professionnelle des jeunes en difficulté doivent faire face à un surcoût social et pédagogique. Dans le meilleur des cas elles parviennent à s'autofinancer à 70 %, le reste dépendant de la compréhension des financeurs et subventionneurs publics.



Le C.I.E.J. prévoit également un stage « formation au projet » à l'intention des travailleurs sociaux qui souhaitent réfléchir sur la reconversion des pratiques sociales. A l'issue d'une formation intensive de 6 mois les stagiaires créent leur entreprise intermédiaire.

— A noter une adresse qui peut servir :

La Mission de Recherche et d'Expérimentation (MIRE)

9, rue Georges Pitard

75015 Paris

Tél. : 842.68.00

organisme qui « financerait » des projets de recherche dans le social.

Enfin, deux adresses indispensables :

L'Agence Nationale pour la

Création d'Entreprise

37, rue Boulard

75014 Paris

Tél. : 539.22.75

qui propose un dossier-guide de réalisation d'entreprise, une plaquette sur les principales mesures d'incitation à la création, un calendrier des formalités à effectuer, etc...

**L'Agence Nationale de
Valorisation de la Recherche**

43, rue Caumartin

74436 Paris Cédex 09

Tél. : 266.93.10

aide en principe à tout projet innovant.

Pour mémoire après la circulaire 44, relativement ancienne, un nouveau projet est en cours de réalisation par la délégation interministérielle à l'économie sociale. A consulter des parutions.

2 dossiers à garder sous la main en cas de réalisation de projet :

— « Comment créer une structure intermédiaire »

J.F. REVERZY 1981

supplément numéro 4 à la revue « Transition ».

— **L.I.R. (Liaison Information
Réflexion)** numéro 20 publié par la **FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale)**.

Spécial Travail : structures intermédiaires : une foule d'expériences, d'adresses, de conseils.

Bon courage à ceux qui n'attendaient que cet article pour créer leur entreprise !

Quant aux autres qui se sont déjà lancés dans l'aventure, n'hésitez pas à compléter nos adresses et expliquer votre réalisation, etc...

Alice BILLET

APPEL A CONTRIBUTIONS

Comme nous l'avions déjà signalé dans le précédent numéro (p. 7 du numéro 8), un groupe de travail et de réflexion, composé de travailleurs sociaux d'horizons divers, s'est mis en place à partir de PEPS. Ce groupe a pour objectif de préparer et d'impulser une série de dossiers sur ce thème dont la publication débiterait en septembre-octobre 1984 avec la sortie du numéro 10 de la revue.

Il se propose essentiellement de faire le point, de formuler des analyses et des propositions sur les questions déjà évoquées dans le numéro 8, à savoir :

- Les enjeux de la décentralisation en matière d'action sociale, la répartition des compétences ou quels seront nos interlocuteurs ?
- L'avenir des travailleurs sociaux face aux pouvoirs des élus : leur confrontation directe au politique.

D'ores et déjà, à partir des contributions et des relations d'expériences vécues par les membres du groupe, certains termes du débat ont été posés :

- Les travailleurs sociaux, dans le cadre juridique et politique que représente la Décentralisation, seront amenés à négocier directement avec les élus. La question et l'enjeu sont de savoir si le contexte évoqué peut nous conduire à renouer avec des formes dépassées d'action sociale dans les méthodes et les fonctions ou s'il peut être l'occasion de remettre en cause des pratiques et une conception jusqu'alors bloquées du travail social. Dès lors la nécessité de se constituer en force collective s'impose afin d'investir les lieux de décisions et d'infléchir les orientations, à tous les niveaux.

Ces dossiers dont PEPS débiterait la publication à la rentrée, pourraient aussi servir de base et de contribution à un débat plus large parmi les travailleurs sociaux, débouchant sur l'organisation concrète d'un rassemblement national ou régional, début 1985. Si vous êtes intéressés à collaborer à la mise en place de ces initiatives, où que vous vous trouviez, contactez :

PEPS — 1, rue Keller 75011 PARIS
ou téléphonez au 16 (1) 850.08.14

en mentionnant :

« RASSEMBLEMENT DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
ACTEURS DE LEUR CHANGEMENT ».

La décentralisation se concrétise de jour en jour, entraînant dans son sillon toute une série de transformations.

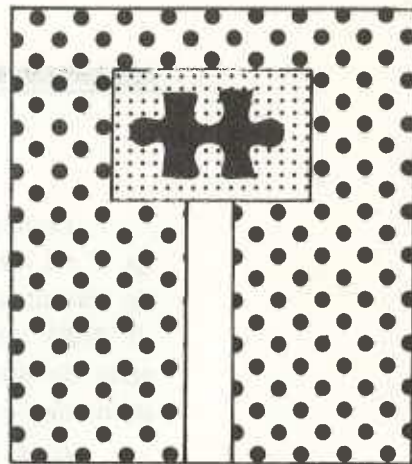
La circonscription et la coordination vont subir dans un avenir très proche les conséquences de la nouvelle loi.

C'était pour nous l'occasion de faire le point sur leur état actuel, afin de mieux mesurer l'évolution qui s'annonce.

Mais bon nombre de personnes que nous désirions rencontrer étaient aussi peu disposées à parler d'un avenir qu'elles ne connaissaient pas que d'un présent qui semble révolu.

Nous avons dû modérer nos ambitions et nous contenter d'un petit dossier, qui est le suivant :

Rappel législatif sur ces deux instances, la coordination aujourd'hui, une éducatrice responsable de circonscription et enfin un aperçu des questions qui se posent à la circonscription, et à travers elle aux travailleurs sociaux, à l'heure de la décentralisation.



LA CIRCONSCRIPTION

Références : Circulaire du 26 mars 1965

Circulaire du 12 décembre 1966

relatives à l'organisation et au fonctionnement du service social des D.D.A.S.S.

But :

— Créer un service social unique placé sous l'autorité du DDASS (regroupant les personnels et A.S. des anciens services sociaux de la santé, de la Population et de la Santé scolaire).

— Coordonner les divers services sociaux du département pour une meilleure utilisation, afin d'éviter les doubles emplois et combler les lacunes.

Objectif :

Accroître l'efficacité de l'administration en matière de protection de la santé de la population, de l'aide aux familles et de leur protection médico-sociale et sociale.

Répartition des tâches :

Équiper l'ensemble du département d'un service social polyvalent de base. Un moyen d'application est donné dans les circonscriptions où peut se réaliser un travail d'équipe.

Structure géographique :

Création de la circonscription : 40 000 à 50 000 habitants

Secteur : 3 000 à 5 000 habitants

Référence :

Circulaire du 15 octobre 1975 du Ministère de la Santé relative aux circonscriptions de *Service Social et de Travail Social*.

Objectifs :

Parvenir à une concertation et coopération des organismes publics et privés concourant à la réalisation et à l'animation des circonscriptions et participant à l'action sociale.

Moyens d'action :

Les Caisses d'Allocations Familiales, Mutualités Sociales Agricoles et les Caisses Régionales d'Assurance Maladie mettent à la disposition des circonscriptions leurs personnels sociaux et leurs équipements sociaux.

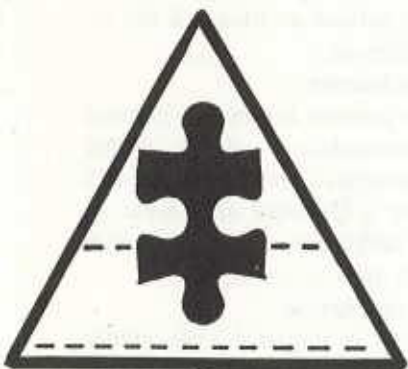
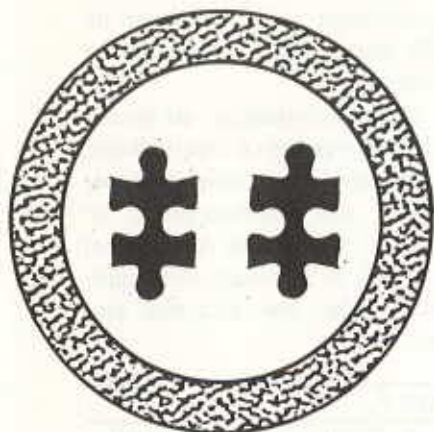
La mise en œuvre dans chaque département d'une action sociale globale, suivant la politique définie au plan national, fait donc l'objet de Conventions entre les différents partenaires intéressés.

La circonscription doit assurer une plus grande cohérence de l'ensemble des interventions sociales. Elle permet :

- une connaissance concrète des besoins,
 - une meilleure utilisation des établissements et personnels,
 - l'intervention concertée de l'ensemble des praticiens de l'Action Sociale, et leur dialogue avec la population, les élus locaux et les bénévoles.
- Éducateurs spécialisés, Conseillers en Économie Familiale et Sociale, Éducateurs de Jeunes Enfants, Assistants sociaux, Délégués à la Tutelle aux prestations sociales, Travailleuses familiales, Puéricultrices.

COORDINATION [VENIR ?

Laurence GRANGE
Isabelle RÉMY
José AVILA
Assistant(e)s de Service Social



LA COORDINATION

Références : Loi numéro 50/980 du 04.08.1950 organisant la liaison et la coordination des services sociaux.

Décret numéro 59/146 du 07.01.1959.

Circulaire du 28.01.1959

But : Comblent les lacunes et éviter les doubles emplois des services sociaux.

Le décret du 7 janvier 1959 institue dans chaque département un comité de liaison et de coordination des services sociaux (qui jouit de la capacité juridique).

Mission : Établir un règlement départemental de coordination des services sociaux qui précise la répartition des tâches entre les services du département en tenant compte de leur vocation et de leurs possibilités réelles, de la densité de la population selon les secteurs et les catégories d'usagers.

Composition :

- membres de droit : le préfet
le DDASS
- 1 délégué de chaque service social public ou privé du département polyvalent ou spécialisé
- le président du conseil général, le président de la commission départementale et 3 conseillers généraux désignés par l'assemblée dont ils font partie
- 3 représentants de l'UDAF
- 6 travailleurs sociaux élus à la représentation proportionnelle en un seul collège par les Travailleurs sociaux du département
- 1 représentant des caisses de Sécurité sociale
- le président de l'association des maires de France ou son représentant
- 1 représentant de chacune des unions départementales des syndicats de salariés du commerce et de l'industrie
- 1 représentant de chacune des 5 unions départementales des syndicats de salariés agricoles et d'exploitants agricoles.

Fonctionnement :

Le comité est présidé par le Préfet.

Le comité se réunit au moins 1 fois par an.

Il procède à l'élection d'une commission permanente comprenant 12 à 20 membres, élus pour une période de 4 ans. (moitié des sièges aux représentants des services sociaux, 1/4 aux représentants des usagers, 1/4 aux représentants des travailleurs sociaux — membres de droit).

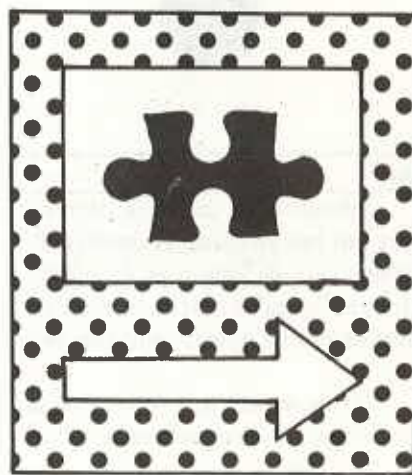
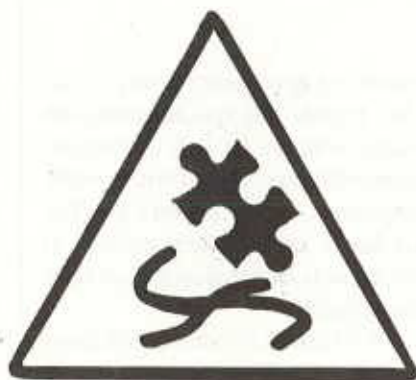
Moyens d'action :

Le comité est doté d'un secrétariat et le cas échéant de fichiers de coordination, placés sous la responsabilité d'un(e) assistant(e) de service social désigné par le comité départemental.

Financement :

Le comité est financé par :

- une redevance calculée au prorata du nombre de salariés, d'assurés, d'allocataires ou d'adhérents selon les organismes,
- des subventions des organismes publics, semi-publics et privés.



LA COORDINATION AUJOURD'HUI

1936

Les premières bases officielles de la coordination remontent à 1936. Henri Sellier, ministre de la Santé, avait alors préconisé dans chaque département la création de commissions sanitaires et sociales ayant pour but d'organiser une collaboration étroite des institutions publiques et privées en vue d'assurer un maximum d'efficacité.

Plusieurs circulaires, dans les années qui suivent, insistent sur la nécessité d'établir rapidement ces institutions. Il faudra attendre 1950 pour que la loi du 4 août institue les comités de coordination.

Les expériences qui suivront cette loi seront assez fragmentaires, selon les circonstances et les besoins.

Ce n'est qu'en 1959 que la coordination sera véritablement installée par le décret du 7 janvier. On peut donc noter une tardive application de la loi, qui ne régleme que le travail des assistantes sociales, les associations employant des éducateurs ne seront que beaucoup plus tard intégrées à la coordination.

Non reconnue par beaucoup de travailleurs sociaux, la coordination n'a pas pu évoluer et trouver un autre dynamisme.

Cependant, certains départements ont su tirer profit de cette instance. Le 22 avril 1981, les élus du comité de coordination de Loire-Atlantique organisaient une rencontre à Nantes pour parler de leur désir de faire revivre le comité de coordination, et ce pour différentes raisons :

- le comité de coordination apparaît comme une institution, parce qu'il est créé par décret et non par une circulaire. D'autre part, il respecte le pluralisme (organismes publics et privés)
- le comité étudie les besoins sociaux de la population. Un travail a été entrepris au niveau départemental, en articulation avec les circonscriptions sur les familles monoparentales en Loire-Atlantique. Ce qui permet de connaître les besoins liés à cette situation et d'aborder la création d'équipements.

Dans le Val d'Oise, des groupes

cultrices, éducateurs en milieu ouvert, délégués à la tutelle, Conseillères en économie sociale et familiale, travailleuses familiales. Des groupes de travail ont également été constitués et des informations élargies ont pu être organisées.

Il semble donc que le comité de coordination peut constituer un véritable instrument d'information et de réflexion.

Si la coordination est inexistante dans de nombreux départements, ceci peut également s'expliquer par l'apparition des circonscriptions en 1966 qui a entraîné un déplacement des contacts, la circonscription apparaissant comme une structure plus souple.

DEMAIN ?

A l'heure de la décentralisation où la coordination se trouve d'autant plus menacée, peut-on alors envisager la suppression des comités au profit des circonscriptions ?

Cela semble difficile car ces deux institutions se situent à des niveaux différents :

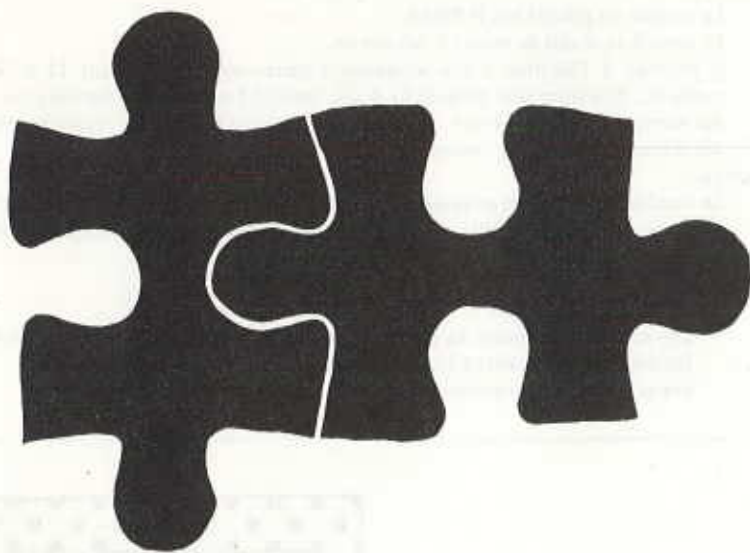
— la coordination :

se présente comme une instance démocratique, élargie malgré quelques ambiguïtés (le DDASS est le principal employeur de Travailleurs sociaux et membre de droit du comité) ;

— la circonscription :

dans la plupart des cas, animée par un personnel DDASS représentant un échelon hiérarchique. Tous les travailleurs sociaux ne sont pas inclus dans des circonscriptions donc action limitée.

Nous avons ressenti lors de nos interviews auprès de certains chefs de service une certaine peur que la coordination ne devienne un lieu de revendications, pouvant déboucher sur un refus de tâches. Mais ne peut-on pas envisager la coordination comme une possibilité de réfléchir et d'élaborer une politique sociale de façon globale, puisque employeurs, élus, travailleurs sociaux et usagers sont représentés ? Ne peut-on y voir justement un lieu de négociation dépassant le rôle restrictif d'information et de documentation ?



1984

Moins d'un tiers des départements ont mis en place les comités départementaux de liaison et de coordination, et lorsqu'ils fonctionnent, c'est souvent parce qu'ils existaient avant les textes.

D'autre part, la coordination se résume souvent uniquement à l'existence du fichier de coordination.

de travail ont également été mis en place. Des thèmes tels que *la prévention en milieu scolaire, les A.S. et l'argent, la décentralisation*, ont pu être abordés. Dernièrement, une réflexion a pu s'instaurer sur le rapport Bonnemaïson et sur les impacts des applications de cette politique sociale.

En Moselle, le comité a été élargi à d'autres travailleurs sociaux : puéri-

ÉDUCATRICE ET RESPONSABLE DE CIRCONSCRIPTION

Nous avons souhaité rencontrer une responsable de circonscription, ayant une formation autre qu'assistante sociale. En effet, nous nous sommes interrogées sur l'ambiguïté de la fonction hiérarchique et de la fonction animation. C'est pourquoi nous avons rencontré Madame LISIPO, éducatrice, responsable de circonscription à Gentilly.

OBJECTIFS DE TRAVAIL SUR LA CIRCONSCRIPTION

Le choix d'une responsable éducatrice s'est déterminé après réflexion d'un groupe de responsables et de la Conseillère technique. Il s'agit d'une circonscription D.D.A.S.S.

Les différentes expériences professionnelles de Madame LISIPO dans des services hospitaliers, éducatifs ou sociaux, lui ont donné une connaissance du champ social. Son projet professionnel se détermine dans un souci de décroïsonner ces différentes institutions et de coordonner les différentes interventions des professionnels.

— *Le rôle de la responsable de circonscription :*

Il est défini comme un rôle « fonctionnel », qui consiste avant tout à coordonner les différentes actions, à clarifier le rôle de chacun, toutes professions confondues. Elle apparaît le « référent » pour toutes les professions médico-psychosociales.

Confrontée à la réalité quotidienne des Assistantes Sociales de Secteur, elle apporte une aide technique à la clarification de leur pratique professionnelle et à la compréhension des situations qu'elles ont à traiter.

Elle se situe en relais hiérarchique par rapport à l'Assistante Sociale Chef Départementale, qui reste la responsable hiérarchique des Assistantes Sociales D.D.A.S.S. Il en est de même pour chaque professionnel qui a son encadrant hiérarchique à la D.D.A.S.S., ou dans son organisme employeur.

DÉCLOISONNER LES ÉQUIPES

La création progressive des différentes professions sociales implique encore actuellement une rigidité à l'adaptation à des fonctions qui évoluent.

Dans un premier temps, les professionnels du terrain manifestent un désir de confronter leurs différentes pratiques. Les missions de chacun sont précisées en fonction de leur contexte de service (équipe enfance, P.M.I., po-

lyvalence de secteur).

Le cloïsonnement institutionnel des différents services de la D.D.A.S.S. est important et, il est nécessaire de redéfinir les fonctions de chacun, pour se repérer dans son propre circuit.

DÉCLOISONNER LES ÉQUIPEMENTS

Un deuxième objectif réside dans une volonté de favoriser un décroïsonnement entre les différentes institutions. En effet, chaque secteur de l'action sanitaire et sociale, qu'il s'agisse d'une institution publique ou privée, devrait évoluer dans le sens d'une adaptation optimale au besoin des populations, en gardant sa spécificité et ses limites d'intervention dans le respect du droit des familles. Or, les systèmes institutionnels comme les systèmes humains oscillent souvent entre deux tendances :

- soit le cloïsonnement et la non communication qui empêchent une orientation adaptée aux demandes des usagers,
- soit une collaboration mal définie entre les équipements avec des confusions de rôle, qui entraîne une tendance fusionnelle entre les services.

Il en découle pour la population des repères de contexte flous qui rendent difficiles les choix conscients d'orientation et de structures adaptées, en particulier dans le domaine de l'enfance en matière d'enseignement, d'éducation ou de santé.

LA FORMATION EN CIRCONSCRIPTION

Une partie de l'équipe de circonscription (puéricultrices, éducateurs, sage-femmes, assistants sociaux) a ressenti, après ce repérage institutionnel, un besoin de réflexion par rapport à sa pratique professionnelle.

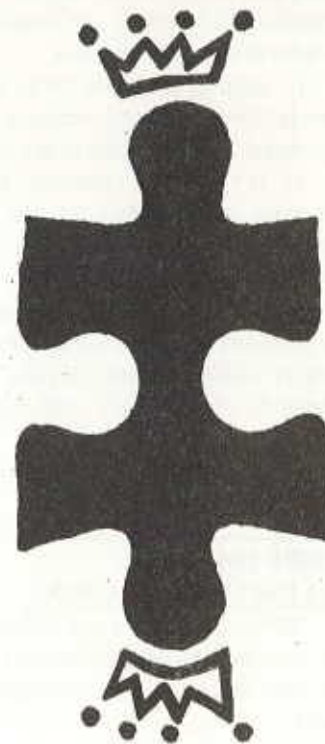
Une personne extérieure à la circonscription intervient pour une analyse de la pratique, à un niveau

global. Il est fait appel à un psychiatre, pour respecter la pluridisciplinarité du groupe, et à sa spécificité professionnelle. La projection d'un film fut un premier support pour une analyse systémique. Une situation familiale précise, faisant intervenir différents travailleurs sociaux, a pu être abordée.

LA CIRCONSCRIPTION, LIEU PRIVILÉGIÉ

Le travail en circonscription apparaît le lieu privilégié pour réfléchir, modifier les pratiques, et permettre leur coordination. Dans leur pratique les assistants sociaux de secteur sont proches de la population et des équipements, et par conséquent, en ont une connaissance approfondie.

L'expérience de formation à la circonscription de Gentilly nous est apparue très intéressante. Ce besoin semble sous-jacent dans de nombreux endroits. Une éducatrice, responsable de circonscription, n'ayant pas un rôle hiérarchique à jouer, nous a semblée plus libre pour un travail d'animation au sein de la circonscription.



LA CIRCONSCRIPTION A LA CARTE

Animée par Monsieur G. GONTCHAROFF, une Commission Nationale composée des différentes institutions impliquées dans la Circonscription a fonctionné de décembre 1982 à avril 1983.

La lecture d'un rapport issu de ces réunions : « La Circonscription à l'heure de la Décentralisation » compose l'essentiel de cet article. Son rédacteur est Monsieur Gontcharoff, et il souligne qu'il n'engage pas la Direction de l'Action Sociale dans les propos retranscrits.

Si le rapport a le mérite de dégager des questions essentielles, il demeure un problème... les réponses qui y sont apportées.

LE CHANGEMENT...

LA CONTINUITÉ... OU LE VIDE.

Le département va devenir l'échelon privilégié de la politique Sanitaire et Sociale. (Il semble se dessiner aujourd'hui pour la D.D.A.S.S. un rôle de conseil technique et d'impulsion).

L'assise actuelle des Circonscriptions n'étant faite que de circulaires, le Conseil Général pourra ou les modifier ou les supprimer.

Si une consécration législative a lieu, ce qui est loin d'être évident, quel sera alors le contenu exact du cadre imposé aux élus locaux ? Dans cette dernière hypothèse, la Circonscription pourra résulter d'une décision unilatérale du Conseil Général ou d'une concertation interinstitutionnelle. Cette concertation sera-t-elle spontanée ou rendue obligatoire par la loi ? Autant d'inconnues que de questions.

Actuellement, les Circonscriptions sont dans certains cas dotées de missions légales, et ses responsables apparaissent comme jouant un rôle hiérarchique, dans d'autres cas, non, et les responsables exercent une fonction de coordination et d'animation.

Il apparaît probable qu'un service social Départemental côtoiera un service social de l'État dans le département, et la tentation pourrait être grande pour les Conseils Généraux de concevoir les Circonscriptions comme des échelons déconcentrés du service social départemental, prenant en charge les missions gestionnaires et hiérarchiques et négligeant peu ou prou les fonctions de coordination et d'animation.

C'est en tout cas le risque qui domine.

LA DURE LOI DE LA DÉCENTRALISATION

Réunification des politiques sociales sectorielles, désenclavement du social par rapport à l'économie, à l'éducatif... C'est la notion de dévelop-

pement local, référence à un territoire donné sous la responsabilité des élus locaux. Ce qui nécessite une réflexion collective interinstitutionnelle et la remise en cause éventuelle du découpage actuel, qui devrait mieux être concerté avec celui, géographique, d'autres segments administratifs (secteurs scolaires, psychiatriques, judiciaires), ou électoraux (Circonscription législative, cantons...).

L'existence d'une instance Départementale de concertation permettrait aux acteurs sociaux ne dépendant pas du département d'être conventionnellement associés aux phases de définition, gestion, évaluation du travail social, dans une section spécialisée de cette instance départementale.

Seulement voilà, une négociation interinstitutionnelle et un conventionnement vont-ils permettre de dégager partout une Circonscription répondant plus ou moins aux mêmes critères ? Et surtout, si l'on ne pouvait, pour X raisons, conclure de convention ?

Il faudrait l'accepter, puisque telle est la dure loi de la Décentralisation.

Mais partons de l'hypothèse que convention il y aura :

QUELLES FONCTIONS – QUELLES STRUCTURES ?

Quelles fonctions à remplir, et quelles structures nouvelles ou réformes des structures existantes pour remplir ces fonctions ?

De l'association... oui...

1. Une fonction interne au groupe de travailleurs sociaux, dont la prise en charge pourrait relever plus d'une structure associative que d'une instance officialisée par un texte législatif, et qui, contrairement aux associations existantes qui correspondent le plus souvent aux spécialisations professionnelles, irait dans le sens d'un décloisonnement.

mais...

Cela peut signifier de la part des employeurs, à la fois un soutien moral, matériel et financier, et des facilités organisationnelles pour que cette fonction puisse être – au moins partiellement !!! – prise en compte sur le temps de travail. L'auteur du rapport ajoute un peu plus loin qu'il serait bon de reconnaître cette fonction comme faisant partie du temps de travail. Merci, vous êtes trop bon. Sinon, il ne restera plus qu'à reconnaître cette fonction comme faisant partie de notre temps de loisirs. Il est amusant de constater que c'est ce que l'on demandait aux responsables de coordination (sur laquelle, entre parenthèses, on tire à boulets rouges), ce qui explique pour une bonne part que les volontaires ne se sont jamais bousculés au portillon.

De la réunification... oui...

2. Seconde fonction qui découle de la première, celle de la réunification du travail social sur une population donnée (référence est ici faite aux procédures « habitat et vie sociale »).

mais...

Parce qu'ils confrontent leurs pratiques, conditions de travail, conception de leurs missions, etc... les travailleurs sociaux sont inévitablement porteurs d'une dynamique collective subversive, et ils peuvent transformer la Circonscription en un groupe de pression contre les institutions... (Plus révolutionnaire que les T.S., tu meurs).

Des réunions... oui...

3. On se rencontre toujours, mais cette fois avec des opérateurs locaux (enseignants, agents économiques, gestionnaires de l'emploi et du chômage, animateurs, etc...).

mais...

Attention au risque de réunification.

Aider à l'autonomie des populations... oui...

4. Une autre fonction est d'aider les populations assistées à se prendre progressivement en main.

mais...

C'est très ambigu. S'agit-il d'une fonction professionnelle ou militante ? Autrement dit, comment les employeurs des T.S. peuvent-ils prendre en compte un tel engagement de leurs salariés auprès des populations ? (Notez bien la perversité du raisonnement. On pose une question qui paraît laisser le choix de la réponse, professionnalisme ou militantisme, et l'on tourne la phrase suivante de telle manière que l'on retient essentiellement le second terme. On dira bientôt militants sociaux).

Et puis les T.S. en Circonscription sont tentés de s'auto-proclamer durablement « porte-paroles des populations sans voix » (sic !).

(Ça y va fort, les procès d'intentions).

Et enfin, le clou : une Circonscription instituée représentant une force collective au service d'une population est donc loin d'être évidente, même si elle constitue l'utopie généreuse de bien des T.S.. (Ce qui est bien triste, parce que si elle n'est même pas capable d'être cela, on se demande à quoi peut bien servir la Circonscription).

Du conseil technique... oui...

5. La Décentralisation risque de provoquer une forte demande en conseil technique. Les T.S., par leur connaissance des réalités sociales, des contraintes juridiques et techniques de leur capacité de travailler à des plans locaux de développement social, etc..., peuvent y participer.

mais...

La Circonscription n'est pas un bureau d'études, n'est pas reconnue comme médiatrice des populations, est dépourvue de tout pouvoir et n'a aucune capacité de maîtrise d'ouvrage.

De la participation... oui

6. Une autre fonction de la Circonscription pourrait être celle de l'articulation avec des commissions mixtes extra municipales, (ou avec des comités locaux d'action sociale), dans le domaine de la santé et de l'action sociale.

mais...

De l'avis du groupe à l'origine de ce rapport, ce n'est pas à la Circonscription elle-même de constituer ce lieu de consultation spécialisé, et au niveau départemental, les projets des commissions de développement social répon-

dent déjà à cet objectif par leurs différentes commissions spécialisées.

De la gestion... oui...

7. C'est d'une fonction administrative qu'il s'agit ici, puisque avec la déconcentration des services départementaux, la Circonscription pourrait être une structure gestionnaire de procédures et de services légaux et facultatifs d'Aide Sociale.

Son responsable serait alors doté d'un pouvoir hiérarchique, puisque la Circonscription serait censée représenter la volonté des pouvoirs publics départementaux.

mais...

La grande majorité des membres du groupe ont estimé que ce n'était pas à la Circonscription de jouer ce rôle.



Du mandat... oui...

8. Une fonction de négociation inter-institutionnelle entre partenaires du secteur sanitaire et social impliquerait des délégués mandatés.

mais...

Il n'y a pas de mais...

En conclusion, si cela plaît aux élus et aux institutions, quatre types d'instances locales peuvent être mises sur pied :

- De type associatif (fonction 1) ;
- De type administratif et gestionnaire (7) ;
- De type consultatif (6 et 8) ;
- De type relationnel et d'animation assurant un rôle d'animation sur le terrain (2, 3, 4, et à un moindre degré 5).

ET LA COORDINATION, DANS TOUT ÇA ?

Bien d'autres questions ont été soulevées dans ce rapport. Comme celle des relations de la commune et du département en matière d'Action Sanitaire et Sociale par exemple. Ainsi, une Commission Nationale de Centres Communaux d'Action Sociale, (anciennement « Bureaux d'Aide Sociale ») a vu s'affirmer fortement la vocation de ceux-ci à prendre la responsabilité de Circonscriptions qui pourraient constituer des communes assez grandes, revendiquant ainsi la possibilité d'être partie prenante de la future concertation départementale et de la convention.

Mais c'est surtout au niveau départemental que les problèmes apparaissent comme les plus compliqués... Du moins dans la trentaine de départements qui dispose d'un comité Départemental de Liaison et de Coordination des Services Sociaux, puisqu'une concurrence préjudiciable pourrait se développer auprès du Conseil Général... Ce qui ne laisse rien présager de bon quant à l'espérance de vie de la coordination.

Il est d'autres questions bien concrètes qui paraissent ne pas avoir été abordées, du moins à notre connaissance. Le statut, le salaire des T.S., par exemple.

Remarquez que quand on ose laisser dire que les employeurs devraient permettre aux T.S. de se réunir — au moins partiellement —, sur leur temps de travail, c'est que l'on n'est pas très proche des réalités de « la base », comme dirait l'autre. Et c'est dommage, parce qu'il se dit aussi des choses.

Et quant à ce bénévolat que devraient faire les T.S. les « plus dynamiques », que l'on sache tout de suite que l'on a attendu personne pour en faire. Seulement voilà, il n'a pas forcément grand'chose à voir avec le social. De même que les personnes qui militent dans les associations de bienfaisance peuvent très bien être employés de bureau ou marchands de biens, les T.S. peuvent avoir des préoccupations autres que celles qu'ils ont déjà 39 heures par semaine.

Alors de grâce, considérez-nous comme les professionnels que nous sommes, et que milite qui veut où il veut, mais fichez-nous la paix avec des réunions qui devraient être prises en compte — au moins partiellement — sur notre temps de travail, et ce — *une bonne fois pour toutes* —.

J.A.

LE CAMION

Nous roulons vers Timimoun. Deux cents kilomètres nous en séparent. C'est un après-midi de vacances, un après-midi assez chaud, moite, tamisé.

Nous avons à peine la force de parler. Tu parles de choses et d'autres. Je n'ai pas le courage de te répondre.

Je n'ai que la force de lever les yeux au-dessus du ruban gris de la route, de regarder un paysage, un ciel qui, par ailleurs, changent au fur et à mesure que nous avançons et prennent d'assez mauvaises couleurs.

Quand, où, ai-je commencé de trouver cela inhabituel, inquiétant ? « Tu as vu ? » ai-je demandé d'une voix un peu sourde.

Tu t'es interrompu et tu as regardé. Devant, le ciel était de plomb. Une bande comme une lame de plomb. Un ciel d'avant l'orage dans un pays où il n'y a pas d'orage. Tu as regardé cela et tu t'es extasié. J'ai remarqué que ton visage était un peu pâle. Comme le mien, sans doute, il prenait la couleur du dehors, couleur de verre sali ou de verre teint. Fatigue. Intérieure réverbération.

Ce n'est qu'ensuite dans la descente que nous avons vu le rideau rouge, le rideau rouge mouvant. En peu de temps il devint un mur, ce mur sans faille, orangé, qui, reliant la terre et le ciel avançait vers nous...

— « Le vent de sable, probablement. »

— « Non, ce n'est jamais si... »

— « Quoi, alors ? »

Tu secoues la tête : aucune idée.

Nous essayons d'en plaisanter, de nous moquer de ce qui s'avance et de ce vers quoi, plus lentement, nous roulons.

Tu dis en riant que c'est l'enfer qui est là, le début de la fin du monde. Et c'est vrai que le paysage a quelque chose d'apocalyptique avec l'espace de plus en plus soufré, le ciel de plus en plus noir. Avec ses arbres dissous, ses pierres qui semblent se tasser et frémir. SON MUR AVANÇANT.

Et tout d'un coup, nous y entrons. Je te réentends parler de « la trouée à gauche de la route », de la « porte ». Il faut la prendre, cette por-

te, et essayer par elle de « traverser ».

Mais déjà c'est impossible. Tout change. Nous savons à présent ce que c'est. J'ai passé la marche arrière. J'essaie en reculant de gagner de vitesse la tempête. Tu as fermé nos deux vitres — et déjà nous étouffons — mais c'est peine perdue que ces vitres fermées. Le sable qui dehors roule à la vitesse d'un train fou et qui réduit notre champ visuel à un capot, un pare-brise, ce sable s'immisce en poudre partout à l'intérieur de l'auto, nappe le tableau de bord, nos visages suants. Et c'est peine perdue, aussi, que cette marche arrière amorcée. D'abord parce que n'y voyant pas à un mètre en avant, je n'y vois pas non plus à un mètre en arrière. Ensuite parce que c'est dans cette position que la calandre, le moteur, sont le mieux exposés.

Songeant à cela je m'arrête et essaie de manœuvrer sur la route de manière à repartir dans le sens du vent. Mais sa force, précisément, m'en empêche. Et maintenant pourquoi le moteur se met-il à ronfler, à s'emballer ? Je ne suis plus maître de ma pédale de frein, encore moins de la pédale de l'accélérateur. Je crains en outre dans cette tentative qui nous retient dangereusement en travers de la route de sortir des limites du goudron, elles aussi effacées.

Soudain deux phares. Nous n'avons rien vu ni rien entendu. Qu'est-ce ? Un camion frôle de si près le côté gauche de l'auto que nous retrouverons une baguette arrachée. Un camion ?... Quelque chose de rouge, en tout cas, deux phares à peine visibles... Son conducteur nous a-t-il seulement vus ?

Tout d'un coup, tu perds la tête, tu cries :

— « Tu aurais dû le suivre. SUIS-LE ! »

— « Non... non »

— Pourquoi ? Il nous mène jusqu'au café. »

Finalement je parviens à m'extraire du milieu de la route. Nous soufflons... Du sable jusque sur la langue. Cheveux et visage recouverts de cette gaze que la sueur fixe à l'épiderme luisant.

Et dehors c'est le grondement, le roulement rouge, le feu.

— « Le café ! Le café ! Si, encore on peut le retrouver ! »

— « Il faudra bien regarder. Il y aura certainement quelqu'un de garé, le camion... »

Le camion !

— « Tu as eu peur quand il nous a touchés ? »

Tu secoues la tête négativement. Moi non plus je n'ai pas eu peur. Pas le temps...

Mais déjà, en face, en voici un autre, voici un autre poids lourd. « ATTENTION ! »

Ce n'était qu'une borne. Une borne que le mauvais temps déformait.

Plus tard, bien plus tard, nous nous retrouvons au café. Sans paroles, vidés, au milieu de gens qui ne parlent pas plus que nous. De temps en temps quelqu'un se lève, va jusqu'à la porte, revient. Quelqu'un d'autre, à son retour, décroise les jambes, s'étire, change de position. Visages glissants, anxiété. « Mézel ? » — « Mézel ! »*

Je te regarde observer le fond de ton verre de thé. Je te vois mal dans l'ombre. Du sable jusque dans les yeux. Yeux trop tendus tout-à-l'heure et maintenant trop frottés. Je te regarde et je ne te vois pas. Tu étais mon ami, le seul vrai. « Mézel ! » Pourquoi ai-je eu ce serrement de cœur ?

Ce n'est pas de cela que tu es mort, ce n'est pas de ce jour. C'est le mois suivant, avec ton cousin. Un jour qu'il faisait très clair et très beau. Très chaud, aussi. Un jour que ton cousin s'est endormi au volant.

Un camion de plein fouet alors que l'air était d'une transparence inouïe et que l'horizon avait repris, depuis longtemps, son habituelle clarté.

Mais de cela, bien sûr, je ne me souviens pas. Ce dont je me rappelle c'est cet après-midi de déluge, de tempête, de vent. Ce sable, cette baguette arrachée. De cela, oui, je me souviens.

Je m'en souviens comme si c'était hier.

Bernard OLIVIE

* « Mézel », en arabe, signifie « pas encore ».

Ni je, ni rêve...

Les auteurs de violences physiques sur enfants

Cet article fait suite au dossier paru dans PEPS n° 6 concernant les conditions d'intervention du service social de secteur en matière d'enfance maltraitée.

Il s'attache à présenter certains éléments recueillis lors de l'enquête réalisée en Seine-Saint-Denis en 1982-83. Celle-ci montre la « tendance » qu'ont les personnes maltraitantes à combiner une histoire sociale et individuelle perturbée liée à une situation de fragilité sur laquelle se greffe un important élément d'échec quelque part dans leur vie d'adulte amenant une déstabilisation de la personne.

QUI ?

La première approche quantitative permet, à partir des 44 personnes identifiées comme auteurs de mauvais traitements, d'établir une répartition des fréquences.

Nous retrouvons dans nos résultats, comme dans ceux d'autres études, la prééminence de la mère dans la responsabilité des violences (49 %) suivie de loin par celle du père (23 %) et des substituts.

Cette position de la mère s'expliquerait par sa place centrale dans les rapports avec les enfants puisque c'est elle qui en a le plus souvent la charge, mais nous verrons par la suite que cette référence à la centralité maternelle ne permet pas à elle seule de comprendre la dynamique des violences ne serait-ce que parce que d'autres personnes qui ne sont ni mère, ni femme sont impliquées dans les mauvais traitements.

DES PERSONNES FRAGILES, PERTURBÉES DANS LEUR PASSÉ...

Le premier constat que nous pouvons faire montre que 40 % des auteurs de mauvais traitements du groupe Seine-St-Denis (soit 19 sur 47) ont eu une enfance perturbée (définie en référence aux situations familiales présentées ci-après).

Ce chiffre est à prendre avec précaution dans la mesure où nous connaissons souvent mal le passé des personnes étrangères et que ce sont donc essentiellement les parents français dont nous avons pu connaître l'histoire.

Ainsi, parmi les adultes maltraitants d'origine métropolitaine, 45 % des pères (5 sur 11) ont un passé perturbé et 56 % des mères (9 sur 16) soit

14 personnes sur 27 (52 % de notre population métropolitaine).

Parmi les mères ayant connu une enfance difficile, nous retrouvons fréquemment des placements, l'alcoolisme d'un des parents, un univers de coups, d'instabilité familiale et de désintégration, des comportements parentaux rigides voisinant avec un désintérêt pour les enfants conduisant ceux-ci à avoir peu de confiance en eux-mêmes et à se sentir mal aimés.



Du côté des pères, nous retrouvons le même tableau de marginalité, d'éthylisme parental, de violence sur les enfants, d'absence d'affection et de placement conduisant à des carences affectives et des tentatives pour se sortir de cet univers en se « blindant » abandonnant toute notion de tendresse.

... ET DANS LEUR HISTOIRE AFFECTIVE

Sur 39 ménages, nous avons relevé 21 couples d'origine (première union) mariés ou concubins (54 %), 11 seconde union (28 %) et 7 célibataires (18 %).

Parmi les couples d'origine, 14 sur 19 sont mariés (74 %), la répar-

tition se faisant à égalité dans le cadre d'une seconde union entre le mariage et le concubinage.

Nous constatons que les couples métropolitains violents se répartissent pour 48 % en mariés d'origine (11 personnes), 35 % en seconde union (8) contre respectivement 62 % (10) et 19 % parmi les couples immigrés.

Une fraction importante des familles métropolitaines de notre groupe (35 %) s'est ainsi constituée à la suite d'une première expérience affective, souvent décevante, faite d'abandon, de coups, d'errance et de ressentiment, d'enfant non reconnu par le père avec toujours en arrière-plan des séquelles importantes ... et parfois une forte quête affective et une idéalisation du foyer.

FRAGILES DANS LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE...

Sur 26 personnes dont nous connaissons les ressources, 12 peuvent être considérées comme ayant des moyens corrects et réguliers (46 %) et 14 des ressources insuffisantes, voisines du SMIC (54 %), résultats qui sont à rapprocher de l'étude du Dr. MANCIAUX¹ respectivement 41 % et 59 %.

Quant aux conditions de logement, parmi les 29 familles repérables, 13 sont logées correctement (45 %), 13 le sont médiocrement (45 %) et 3 de façon insalubre (10 %). Ces chiffres diffèrent de l'étude précédemment citée dont les résultats sont respectivement de 69 %, 25 % et 6 %.

... ET DANS LEUR SITUATION SOCIALE

Des personnes déracinées

Nous retrouvons dans la population des parents maltraitants un fort pourcentage de personnes originaires

des territoires et départements d'outre-mer, du Maghreb, d'Afrique, du Portugal, etc. puisqu'ils représentent 44 % de la population de notre étude, contre 15 % d'immigrés dans celle du docteur MANCIAUX sur la région de Nancy.¹

Quant aux couples, ils se répartissent entre métropolitains homogènes (16), migrants homogènes (13), migrants mixtes (1) et mixte métropolitains-étrangers (3). Les couples métropolitains homogènes représentent 48,5 % du groupe contre 69 % dans l'étude de Nancy.

Le déracinement crée des situations difficiles sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir par la suite.

Une population sociologiquement proche de la population urbaine moyenne

Notre population se recrute directement pour plus du tiers dans les fractions les moins qualifiées des classes populaires supérieures (employé(e)s de bureau, auxiliaire puéricultrice, garçon de café, agent hospitalier, employé aux P.T.T., chauffeur-livreur, transporteur routier...) et indirectement pour 50 % si nous considérons les mères au foyer dont 7 sur 11 vivent avec un conjoint ouvrier qualifié ou patron. Ainsi, la majorité de notre population ne s'apparente pas au sous-prolétariat. Reste que le quart de notre population se retrouve dans un statut social précaire (11 % de chômeurs) et inférieur (14 % d'ouvriers non qualifiés) ce qui est supérieur à la moyenne nationale pour les chômeurs (8 %) et inférieur pour les ouvriers non qualifiés (20 % en 1975).

Des familles plutôt nombreuses et des parents « relativement » jeunes à la naissance du premier enfant.

La composition familiale de notre échantillon est en rupture par rapport à celles observées sur le plan national avec une sur-représentation des familles de plus de 3 enfants.

Quant à l'âge moyen du père à la naissance du premier enfant, il est de 24 ans et celui de la mère de 21 ans, alors qu'il était respectivement sur le plan national (INED 1977) de 26,8 et de 24,2 ans.

La comparaison des âges de survénance du premier enfant entre diverses études montre des différences importantes pour les mères.

Nous ne retrouvons pas dans notre échantillon « l'extrême » jeunesse des mères au moment de la naissance de leur premier enfant, est-ce propre à notre échantillon, ou bien est-ce une évolution de tendance similaire observée au plan national pour ce qui est du calendrier de la première naissance qui tend à se retarder, l'étude des Docteurs STRAUS et MANCIAUX pourtant sur les années 72-75 et la nôtre se situant en 79-82.

LEUR CONJOINT

On ne peut pas comprendre les actions des auteurs de violences sans faire référence à leur conjoint, quand ils existent. On peut, en effet, se poser la double question de leur complicité objective dans leur absence de réaction face aux violences sur les enfants voire de leur responsabilité indirecte.

des comportements violents ou tyranniques faits de coups et parfois la recherche d'un véritable asservissement : retrait des clés de l'appartement, interdiction de travailler à l'extérieur, être à la disposition du mari en permanence...

Ces femmes subissent un calvaire quotidien tout en excusant par moment leur mari : « il a beaucoup de travail... ».

3 autres pratiquaient la fuite du domicile, désinvestissant la famille et délaissant leur compagne pour leur travail... ou d'autres femmes.

2 se dégageaient de toute éducation à l'égard des enfants soit pour des raisons d'horaire de travail (les 3 x 8), soit par tradition culturelle, notamment chez certains pères Algériens qui ne se sentent pas concernés par l'éducation de leur fille.

En l'absence d'une base statistique



Parmi 16 couples dont nous avons pu étudier les 2 membres, nous avons repéré 5 pères ou beaux-pères maltraitants et 11 mères maltraitantes. Ces dernières étaient associées aux types de conjoints suivants : 5 d'entre eux avaient à l'égard de leur compagne

que suffisante il nous est difficile de tirer des conclusions. Il ressort malgré tout que ces femmes maltraitantes sont souvent elles-mêmes maltraitées et que ce qu'elles font parfois vivre ou subir à leur enfant est le produit indirect des violences de leur compagnon sur elles-

1) In, *Les jeunes enfants victimes de mauvais traitements*, Strauss-Manciaux (1972-1974), CTNERHI.

mêmes.

Quant aux 5 conjointes des pères et beaux-pères maltraitants, elles sont elles-mêmes battues (3 cas) et l'on observe chez l'une d'entre elles, une attitude très ambivalente face à son second mari, le défendant tout en admettant son comportement dur. S'étant remariée pour avoir un statut, elle en défend la fiction parce que même maltraitée « c'est mieux que rien ! », situant bien par là le degré d'aliénation de nombreuses femmes.

Enfin, il paraît injuste de limiter la violence sur un enfant à la responsabilité d'une personne et peut-être vaudrait-il mieux parler d'une violence familiale tant il est vrai que dans de nombreux cas, le conjoint de l'auteur des mauvais traitements apparaît comme indirectement responsable, voire complice par son silence.

Ce qui apparaît ainsi avec une certaine netteté, c'est moins l'aspect déterminant des conditions matérielles de vie que l'histoire personnelle des individus produisant une configuration perturbée.

Cette personnalité fragile, plus ou moins bien aménagée et intégrée psychiquement et socialement, peut se trouver placée durant une période dans une situation qui désorganise ses mécanismes d'adaptation et conduit à des tensions. Nous sommes ainsi en présence de personnes en situation d'échec quelque part dans leur vie d'adulte.

L'ÉCHEC AFFECTIF DU COUPLE (situation présente chez 14 personnes).

Ce sont principalement les mères maltraitantes, Françaises ou immigrées, sur qui cette situation a le plus de retentissement, les pères maltraitants étant proportionnellement moins affectés.

Cet échec affectif du couple se traduit pour la femme par le fait d'être elle-même battue par son mari, infantilisée ou maintenue dans la dépendance, voire abandonnée par son conjoint qui part vivre avec d'autres femmes ou qui, autre forme d'abandon, fuit dans son travail.

Parmi les couples immigrés, on retrouve des situations de polygamie mal supportées par la première épouse devenant jalouse et violente à l'égard du conjoint ou de la seconde femme.

On retrouve aussi dans ces populations des mariages précoces sous la contrainte des parents ou d'événements (adolescente enceinte) dans le cadre

d'une culture qui culpabilise ces situations aboutissant à des unions non-fondées sur un sentiment, avec tous les risques d'une dégradation rapide des rapports.

té d'aimer d'autres enfants que les siens (cas souvent des belles-mères), une pauvreté affective ou une absence totale de confiance en soi qui, dans certains cas, conduit à la dépression et



Ces femmes, souvent mères au foyer, en permanence confrontées à leurs enfants dont elles ont la charge intégrale avec ce sentiment profond d'être prisonnières d'eux, piégées et noyées, ces femmes profondément frustrées, abandonnées, humiliées et trompées, subissant des violences physiques ou morales, se vengent sur l'enfant de tout ce mal qui leur est fait.

L'ÉCHEC PSYCHOLOGIQUE (concerne 14 personnes)

Proportionnellement, ce sont davantage les pères (ou leurs substituts) maltraitants qui présentent cette dimension alors qu'elle n'intervient que secondairement chez les mères violentes.

Chez les pères, on retrouve une fragilité psychologique, un handicap physique ou mental souvent combiné à l'alcoolisme.

Chez les mères, l'éventail des problèmes est plus large. Nous retrouvons une insensibilité aux besoins affectifs de l'enfant liée à l'éducation rigide reçue par la mère, une incapacité

au sentiment de persécution. Enfin, un passé mal assumé peut amener à des comportements aberrants, telle cette grand-mère gitane qui, en voulant nier et refouler son passé d'errance et de pauvreté, était obsédée par la propreté de son logement et en était arrivée à attacher ses petits enfants sur leur lit pour éviter qu'ils ne salissent.

On retrouve aussi des personnes souvent immatures en grande quête affective engagées dans une course poursuite d'un idéal de foyer et de couple qui les entraîne à changer constamment de partenaire avec cette angoisse désespérée de se retrouver seules mais pourtant incapables de stabiliser une relation.

Dans ces situations, l'enfant peut représenter alors un obstacle à la vie que la personne souhaite mener.

Enfin, d'autres personnes, ou les mêmes, présentent des composantes perverses (notamment sexuelles), des attitudes dépressives ou d'hypernervosité en relation avec des conditions de vie, de travail et de transport difficiles qui abaissent le seuil de tolérance aux frustrations et à l'énervement provoqué

par des enfants eux-mêmes énervés par des horaires longs, la promiscuité, l'exiguïté des foyers... le manque de chaleur affective des parents.

L'ÉCHEC NARCISSIQUE

(6 personnes)

Cette dimension semble particulièrement présente chez les pères immigrés comme facteur d'échec dans la vie d'adulte, ceux-ci acceptant difficilement le handicap physique, notamment lorsqu'il s'agit de l'enfant aîné qui est une fille, dans une culture qui valorise le garçon et qui souhaite un enfant mâle comme aîné.

Échec narcissique, mais aussi reproductif au double sens où le parent n'a pas rempli sa fonction de reproducteur physique (engendrer un enfant sain) et sociale (engendrer un aîné qui soit un garçon).



Plus généralement, l'enfant attendu, surtout quand c'est le premier, est souvent idéalisé. Si du fait de son handicap physique et/ou social il déçoit cette attente, l'enfant se trouve confronté à une attitude hostile ou, de façon plus diffuse, à des négligences et au manque de surveillance.

Chez la mère, les réactions semblent se situer par rapport à l'image traditionnelle de la femme et donc de ce que devrait être physiquement une petite fille et plus tard une femme. Il y a en filigrane une dévalorisation « marchande » de l'enfant sur le marché matrimonial.

Le handicap provoque aussi une blessure narcissique chez la mère en référence à son propre corps, notamment quand elle attache beaucoup d'importance à son apparence physique personnelle et qu'elle ne se retrouve pas dans sa fille.

Cet échec reproductif peut être particulièrement culpabilisant pour la mère quand le premier enfant produit est un handicapé... et une fille, surtout dans la culture maghrébine.

L'ÉCHEC ÉDUCATIF

(5 personnes)

Produit de leur histoire individuelle et sociale passée, cette carence affective ne permet pas à certains parents de nouer avec l'enfant des relations chaleureuses, d'avoir les outils éducatifs les plus performants et les mieux adaptés à l'attente des institutions sociales, morales, éducatives du pays ou de la communauté d'accueil, à une époque donnée.

Cette carence affective à l'égard de l'enfant s'observe principalement chez le père ou son substitut et se traduit par une rigidité qui peut prendre au moins deux formes :

- Celle d'une vision autoritaire, traditionnelle de la place de l'enfant dans la structure familiale et sociale qui se rencontre notamment dans les familles étrangères en décalage culturel avec la société d'accueil. On retrouve ainsi des pères très réticents, particulièrement au moment de l'adolescence, pour laisser leur fille, surtout si c'est l'aînée, fréquenter des garçons, se maquiller... ou tout simplement accepter que cette fille aînée échappe aux rôles qui sont traditionnellement ceux de sa culture d'origine pour prendre ceux de la culture du pays d'accueil, comme par exemple ne plus s'occuper des frères et sœurs mais poursuivre un peu plus loin ses études.
- L'autre forme de rigidité éducative peut se retrouver chez des parents dont toute l'histoire personnelle a été marquée par la carence affective, les coups et la rudesse. En l'absence d'éducation à la tendresse on ne s'étonnera pas qu'ayant si peu reçu dans leur enfance, ils n'aient pas pris l'habitude de donner un peu d'affection à leur enfant, limitant leur morale éducative aux coups.

NI JE, NI REVE

Enfin, une constellation d'autres facteurs intervient, presque toujours de façon secondaire, pour déclencher ou renforcer la détérioration des mécanismes de défense et d'adaptation de l'individu à son environnement et dans ses rapports aux autres (chômage, difficultés d'adaptation au pays d'accueil...).

Il reste à souligner que les auteurs de mauvais traitements semblent présenter à travers les cas étudiés des histoires personnelles et sociales fondamentalement structurées autour d'une

double négation : ni je, ni rêve.

Personnes sans ancrage stable qui leur permette d'inscrire quelque part dans une relation affective familiale ou de couple, un travail ou une culture, leur histoire et leur statut renvoient massivement à des situations



d'errance, de flou, de rupture, de carence, de dérive comme autant d'expériences, souvent négatives, qui les empêchent de construire ou de maintenir une identité individuelle et sociale régie par autre chose que le manque et l'échec.

Quand nous disons « ni je », il faut comprendre enfermement, immaturité, monotonie, quête affective, absence de confiance en soi, de reconnaissance de soi par l'autre et en premier lieu le mari ou le compagnon pour beaucoup de femmes elles-mêmes souvent battues, réduites à l'état de ventre, de sexe et de gardiennes d'enfants entre les quatre murs de leur « F » quelque chose.

Quand nous disons « ni rêve », il faut entendre absence d'outils culturels et de supports pour l'imaginaire, pas d'autonomie, pas d'argent ni de moyens d'évasion, pas de projet agréable pour l'avenir, toute l'énergie de la personne étant mobilisée dans des mécanismes de défense qui refoulent ou nient toute tendresse et toute expression verbale de leurs tensions, ne laissant place qu'à l'exploitation violente ou au raffinement pervers pour dire leurs frustrations, leurs conflits et leurs échecs, sans médiation d'aucune sorte.

Philippe MONDOLFO
Assistant Social de Secteur

Le Collectif de Psychologie et de Sociologie Cliniques ARIANE (Articulations entre Imaginaire, Action et Nécessité) est surtout connu depuis 1979 comme association de formation continue (ass. loi de 1901).

NOS ACTIVITÉS DE FORMATION

I - Activités programmées sur notre calendrier

Les stages, actions de formation et interventions de l'équipe ARIANE se répartissent en trois grands domaines :

- Le champ clinique, c'est-à-dire tout ce qui est relatif au destin individuel, dans son contexte socio-historique et institutionnel particulier (consultez notre brochure Activités Cliniques).
- Le champ psycho-sociologique et institutionnel, relatif à tout ce qui concerne l'individu social, engagé dans une histoire collective.
- Le domaine des activités de formation, de connaissance et d'apprentissage (consultez notre brochure Psycho-sociologie et Formations).

II - Activités se déroulant au sein des institutions

Outre les stages programmés au calendrier et les groupes continus rassemblant des personnes provenant d'institutions différentes, l'équipe d'ARIANE réalise des interventions et des actions de formation au sein des organismes qui en font la demande, selon toute une palette de possibilités :

- Conseil (conception, réalisation, évaluation d'une formation, d'une sélection ou d'une organisation de travail)
- Contrôle d'une équipe de travail
- Supervision d'une action

Les actions de formation menées à l'intérieur des institutions font l'objet d'une élaboration avec les différents partenaires institutionnels.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS

Les axes théoriques sous-jacents à l'ensemble de nos actions de formation relèvent à la fois de la psychanalyse, de l'analyse institutionnelle et de la sociologie... Il ne s'agit pas pour nous de juxtaposer des spécialités qui s'ignoraient, mais des points de vue différents qui éclairent une réalité demeurant globale. L'interdisciplinarité est voulue pour assurer la cohérence de nos pratiques.

OU NOUS TRAVAILLONS

L'Association ARIANE est intervenue en particulier dans le champ du travail social (équipes éducatives, assistantes sociales, stages d'insertion...), dans le champ de la santé mentale (psychiatrie, institutions spécialisées, psychothérapies libérales) ainsi que dans des formations de formateurs d'adultes.

UNE ÉLABORATION THÉORIQUE

Avec l'aide parfois bénévole de ceux qui se sentent concernés par nos objectifs ainsi que par notre mode d'approche, nous menons un travail de recherche et d'élaboration théorique dont les traces sont conservées dans notre revue, *Le Courrier d'Ariane* (signalons en particulier notre brochure « Création Artistique en Milieu Psychiatrique » parue en Décembre 1983 avec l'appui du Ministère de la Culture).

CALENDRIER

Plusieurs groupes réguliers fonctionnent de Septembre 1984 à Juin 1985 :

- Psychodrame analytique
- Balint pour travailleurs sociaux
- Balint pour médecins
- Balint pour psychologues
- Groupe de contrôle pour formateurs

Des sessions de 4 jours auront lieu sur les thèmes suivants .

- Formation à l'utilisation du Jeu de Rôle (du 23 au 26 Octobre)
- Pratique de l'entretien (du 20 au 23 Novembre)
- Expression dynamique de la personne / Psychodrame (du 27 au 30 Novembre)

Pour tout renseignement, téléphoner au
(1) 727.59.84 de 9h 30 à 17h 00, les mardis, jeudis et vendredis.

L'INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE

propose :

*UN STAGE DE GESTION
DES SECTEURS COOPÉRATIF, MUTUALISTE, ASSOCIATIF*

— 550 heures de Novembre à Juin —

débouchant sur une licence de technologie d'Université.

Atelier spécialisé destiné aux travailleurs sociaux désireux de se doter des outils nécessaires à la mise en œuvre d'activités économiques.

Niveau souhaité : DEUG de Sciences Économiques ou 10 ans d'expérience dans l'un ou l'autre des secteurs concernés.

Renseignements : Françoise DUTHU
Institut d'Éducation Permanente de PARIS X
200, avenue de La République
92000 NANTERRE

Tél. : 725.92.34 — poste 858

EMBAUCHE D'UN ANIMATEUR SOCIO-ÉDUCATIF

*Le Centre Socio-Culturel et la Mairie de
Ferrière-la-Grande
cherchent*

**un animateur à temps plein chargé du
développement de l'action socio-éducative
en faveur des enfants et des jeunes.**

Il doit notamment :

- prendre la direction du Centre de Loisirs Permanent (6 - 16 ans)
- animer et gérer le foyer des jeunes, lieu de rencontre, d'expression et d'action
- développer son action en lien avec les partenaires locaux.

Statut :

Employé par le Centre Socio-Culturel à
l'indice 280 de la Convention Collective
S.N.A.E.C.S.O.

Envoyer curriculum vitae à :

Monsieur DELCROIX Dominique
Directeur du Centre Socio-Culturel
Place Gambetta
59680 Ferrière-la-Grande

CONGRES

BORDEAUX 23, 24, 25 novembre 1984.
Congrès National des CENTRES SOCIAUX.

DEMANDES D'EMPLOI

Animatrice socio-culturelle D.E.F.A., 23 ans,
expérience hôpital de jour, cherche poste
temps complet. Paris. Proche banlieue. Étudie
toutes propositions - secteurs déficients in-
tellectuels adultes ou enfants.
Nathalie REDLUS, 130, rue de Clignancourt
75018 Paris.

VENTE

UNIVERS DE LA PSYCHOLOGIE. Éditions
Lidis - 6 volumes. État neuf. Coût 2 000 F.
F. PERRA. Tél. 336.25.25 — poste 57.92.

PEPS est née à l'initiative d'un groupe indépendant de professionnels et d'étudiants rassemblés en association.

Les Travailleurs Sociaux s'interrogent souvent sur leurs professions mais leurs propositions sont rarement transcrites, et les réponses retenues sont généralement celles de spécialistes ne se situant pas directement dans la pratique quotidienne.

Quant au champ du travail social, malgré quelques expériences innovantes, il se trouve découpé en secteurs isolés les uns des autres, en concurrence, s'abandonnant à l'individualisme et au corporatisme.

PEPS, un défi !

Notre existence et notre participation à la revue se fait moins sur la base d'un accord idéologique que sur la volonté de mettre en place un véritable outil qui bouscule les habitudes.

Nous pensons que les spécificités des Travailleurs Sociaux doivent s'exprimer dans un même lieu ; nous voulons, avec vous, faire exister une aire de mouvance et surgir autre chose, modifier les manières d'exercer nos professions, d'y réfléchir, de suivre nos formations par :

- l'appropriation de nos paroles et de nos réflexions, leur inscription dans une mémoire sans laquelle il n'y a ni conscience ni force collective.
- l'existence d'un espace d'échange et de large confrontation ouvert à tous les secteurs du travail social, aux courants politiques, idéologiques et syndicaux.
- la prise en main de la conception et de la réalisation de la revue par les travailleurs sociaux eux-mêmes et de façon décentralisée.
- la mise en place d'une formule vivante dans le ton, la forme et le contenu.

Rechercher le débat et l'expression des travailleurs sociaux, formuler, questionner et analyser nos vécus et nos pratiques, s'engager sur les terrains professionnels, institutionnels et lieux de formation par nos critiques, propositions et initiatives, rendre compte et participer à ce qui s'élabore dans le champ des idées et des pratiques nouvelles, telles sont les orientations actuelles de la revue.

Petites annonces

PETITES ANNONCES

TARIFS

GRATUIT

(acceptées sur répondeur-enregistreur 16 (1) 850.08.14) :

- Demandes d'emploi, de stage ; contacts professionnels, échanges travaux théoriques et expériences pratiques ; initiatives militantes et à but non lucratif.

PAYANT

- Offres d'emplois, de stages, de formations, etc...

Tarif exceptionnel :

6 F la ligne (38 signes, lettres ou

espaces)

Envoi 3 semaines avant parution.

Règlement et texte à : PEPS

1, rue Keller 75011 Paris

PEPS A DÉJÀ PUBLIÉ

NUMÉRO 1*

- L'argent : lien social ou institutionnalisation de la dépendance ?
- **Dossier** : Décentralisation : la paille et le grain
- Point jeunes... Point d'interrogation!

NUMÉRO 2*

- A propos des formations 16-18 ans
- Suppression du service social dans les foyers de travailleurs immigrés
- **Dossier** : Ilôts sensibles : « De l'État providence au quartier solidarité »
- Le Coral

NUMÉRO 3

- Éducation surveillée : « Il reste encore des verrous à faire sauter »
- **Dossier** : Quelle(s) formation(s) pour quels travailleurs sociaux ?

NUMÉRO 4

- Le mal d'identité d'une profession mythifiée : les éducateurs
- **Dossier** : La formation : l'avenir d'une galère
- Une bonne source d'information : le budget

NUMÉRO 5

- L'hébergement en question
- Formation : la bourse... et la vie ou le problème des stagiaires
- Suite du « mal d'identité... »

NUMÉRO 6*

- La maison bleue : un autre possible ?
- Une expérience de circonscription plus proche des réalités locales
- Éducation surveillée : crise et service public
- **Dossier** : enfance maltraitée : les conditions d'intervention du service social de secteur

NUMÉRO 7

- La prévention sur la sellette : mutation ou disparition
- Sexe, inceste manifestent (Sigala)
- **Dossier** : vieillesse innovation et vieillesse réelle
- Effets boomerang de la décentralisation

NUMÉRO 8

- Réponse à Claude Sigala
- **Dossier** : L'économie sociale : des travailleurs sociaux créateurs d'entreprise
- Frais de déplacement : contrôle et grignotage
- Le comité d'entente, écoles d'AS : perspectives ?

*Ces numéros sont épuisés mais peuvent être disponibles sous forme de photocopies. Prix 20 F port payé.

Les numéros non suivis d'une * : 14 F port payé — chèque à l'ordre de PEPS à adresser à Paroles et Pratiques Sociales 1, rue Keller 75011 Paris

Un moyen efficace d'aider votre revue :

ABONNEZ VOUS

Abonnements (8 numéros) — Soutien : 150 F et plus
— Simple : 100 F

Le numéro : 14,00 F + 2,00 F de frais d'envoi

Envoi groupé pour diffusion militante : nous écrire.

— Étranger

Europe : 120 F

Autres pays : 140 F (par avion)

Pour toute correspondance, joindre un timbre.

Chèque à l'ordre de PEPS à retourner à :

Paroles et Pratiques Sociales — 1, rue Keller — 75011 Paris

en indiquant le numéro de départ de l'abonnement (numéros 1.2.6 épuisés).

NOM Prénom

Adresse : n° rue

Code Postal Localité

Profession